

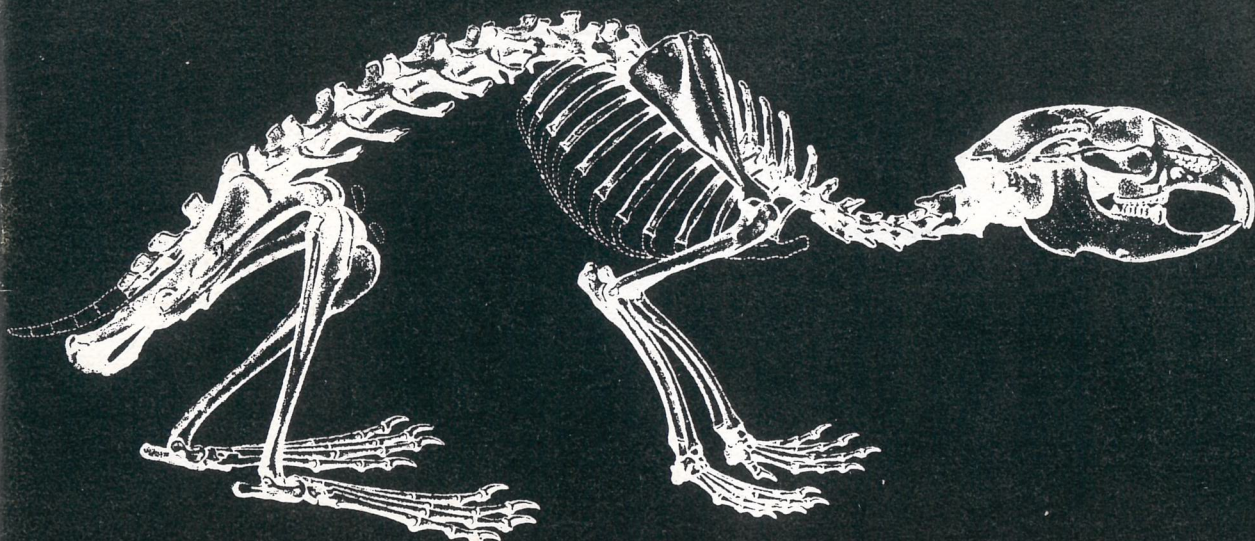
COURRIER



du **PARC**
de la
CORSE

Spécial

**les animaux
disparus**



Automne - Hiver 1979

N° 32 10F.

Sommaire

* Introduction

* Comment les animaux terrestres ont-ils atteint la Corse ?

PAR ODETTE CONCHON.

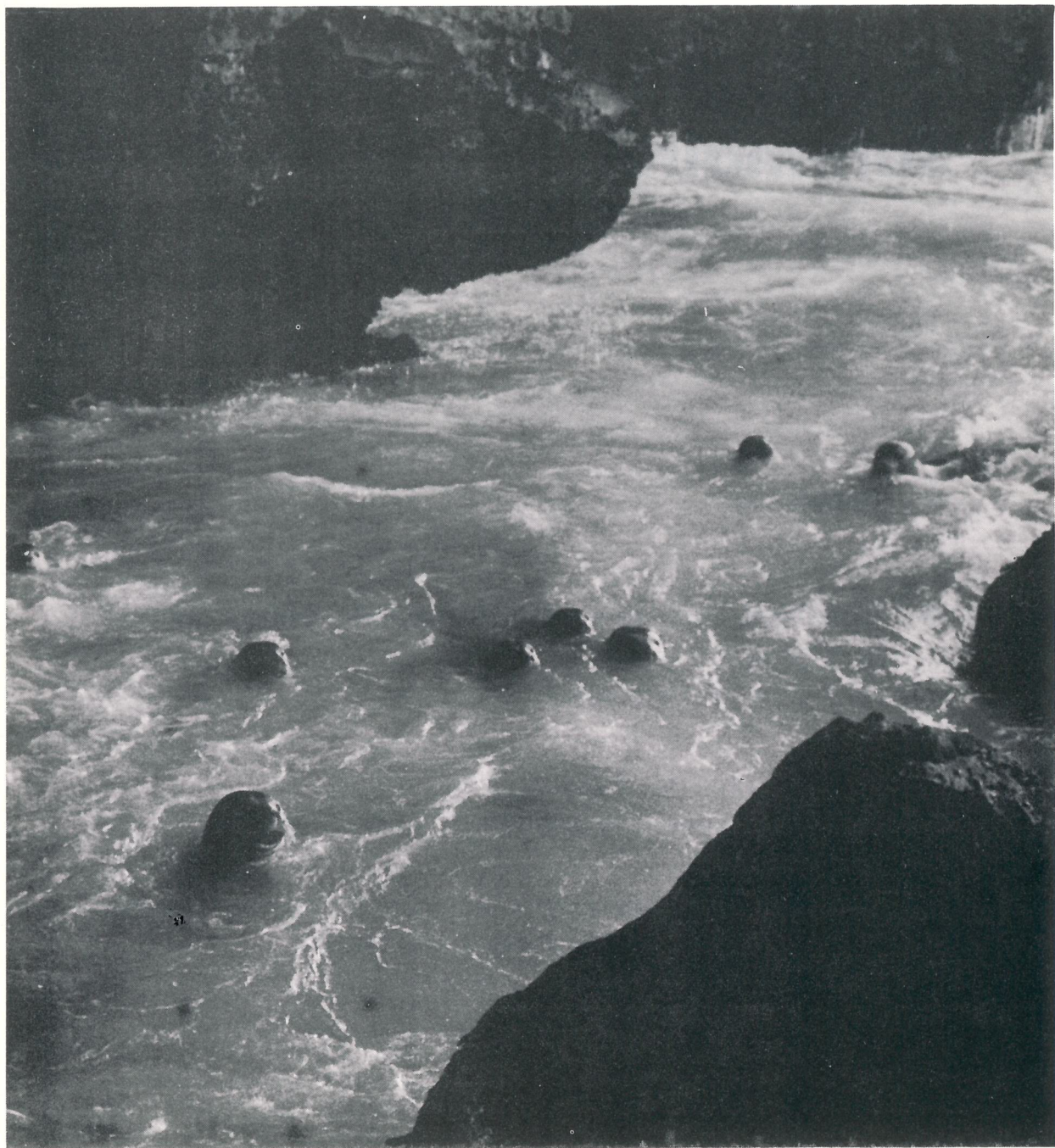
* Les débuts de l'élevage en Corse

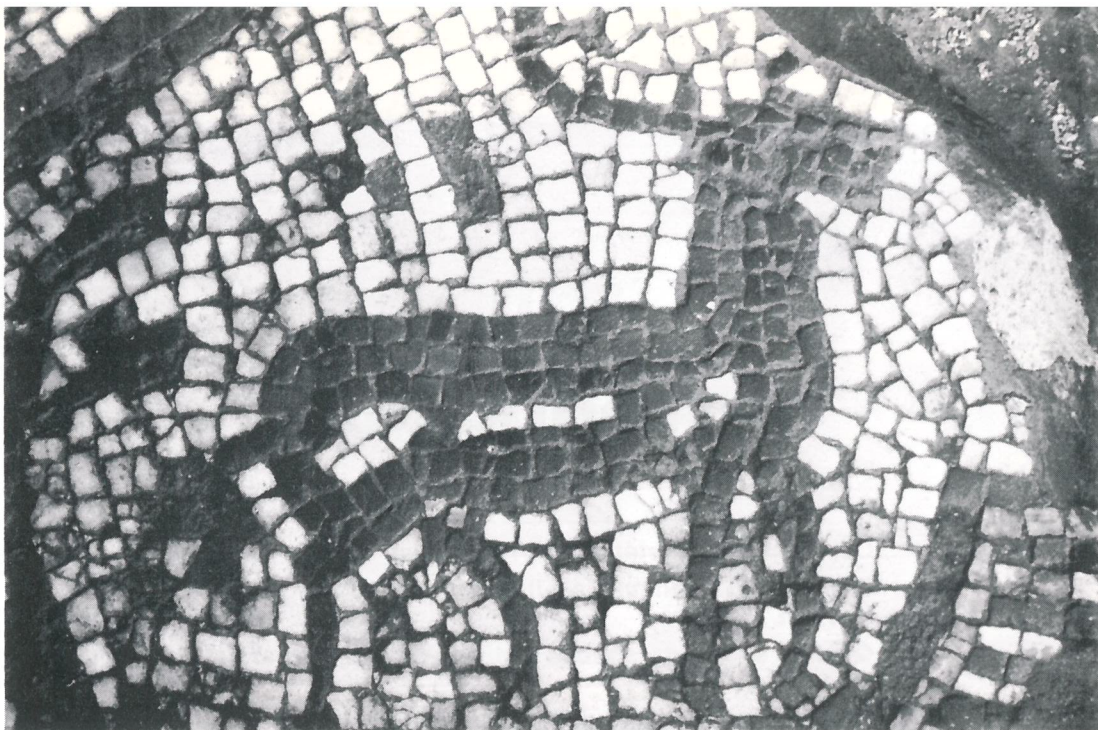
PAR FRANÇOIS DE LANFRANCHI ET MICHEL-CLAUDE WEISS.

* Les Vertébrés terrestres actuels éteints en Corse

PAR ALAIN GAUTHIER ET JEAN-CLAUDE THIBAULT.

Couverture : reconstitution du squelette de *Lagomys corsicanus* (Lortet 1873).





Mozaïque : "Cerf de Corse en mozaïque dans les fouilles de la Canonica".
(Cliché P.N.R.C.)

Les faunes des îles sont composées d'un plus petit nombre d'espèces que les faunes continentales voisines. On note ainsi l'absence en Corse de nombreuses espèces fréquentes en France continentale. Cette réduction du nombre des espèces va de pair pour chacune avec une exploitation d'habitats plus variés. Ainsi, les Mésanges, dont la répartition se limite, en France continentale, de préférence aux vieilles futaies, fréquentent en Corse tous les habitats, y compris le maquis arbustif (voir FERRY, BLONDEL et FROCHOT, 1976). De même, le Loir a pris dans les forêts corses la place de l'Ecureuil, qui est absent.

Isolées génétiquement de façon totale ou partielle, les espèces insulaires présentent souvent des caractères spécifiques. Cette particularité est appelée endémisme.

Enfin, l'on a trop souvent présenté le nanisme comme un caractère d'insularité. En fait, le problème est beaucoup plus complexe (voir THALER, 1973). En fonction de la niche écologique laissée vacante par une espèce absente, une espèce voisine, qu'elle soit de plus petite ou de plus grande taille, aura tendance à combler la niche vacante. Parfois cet ajustement s'accompagne d'une variation de taille. Ainsi, on ne trouve pas d'Hermines (*Mustela erminea*) en Corse, mais une Belette (*Mustela nivalis*) "géante", dont la taille est intermédiaire entre l'Hermine et la Belette continentale.

Comment les animaux terrestres ont-ils pu atteindre la Corse ?

Par ODETTE CONCHON (*)

Le peuplement animal des îles pose au zoologiste, au paléontologiste et au géologue le problème de l'arrivée des animaux.

Au cours des temps géologiques, la géographie a varié, et, en ce qui concerne la Corse, cette terre n'a pas toujours été une île. Il est maintenant admis par tous qu'au Permien (environ 250 millions d'années avant notre époque) la Corse et la Sardaigne faisaient partie du continent européen, les massifs volcaniques du Cinto, de Scandola et de Porto étant alors proches de l'Estérel. Si le déplacement de l'ensemble corso-sarde n'est pas encore bien daté, il est cependant connu que ces îles étaient dans leur position géographique actuelle pendant les temps quaternaires. Pour les espèces "récentes", comme le Cerf et l'Ours (1), c'est donc la paléogéographie de la Corse au Quaternaire qu'il faut approfondir.

L'époque quaternaire est caractérisée par des variations du niveau des mers,

avec alternance de hauts niveaux (sans doute proches du niveau marin actuel) et de bas niveaux. Les régressions sont liées à l'existence de calottes glaciaires plus importantes qu'actuellement autour des pôles.

Ces régressions sont-elles susceptibles d'avoir créé un passage émergé entre la Corse et l'Italie ou la France continentale ?

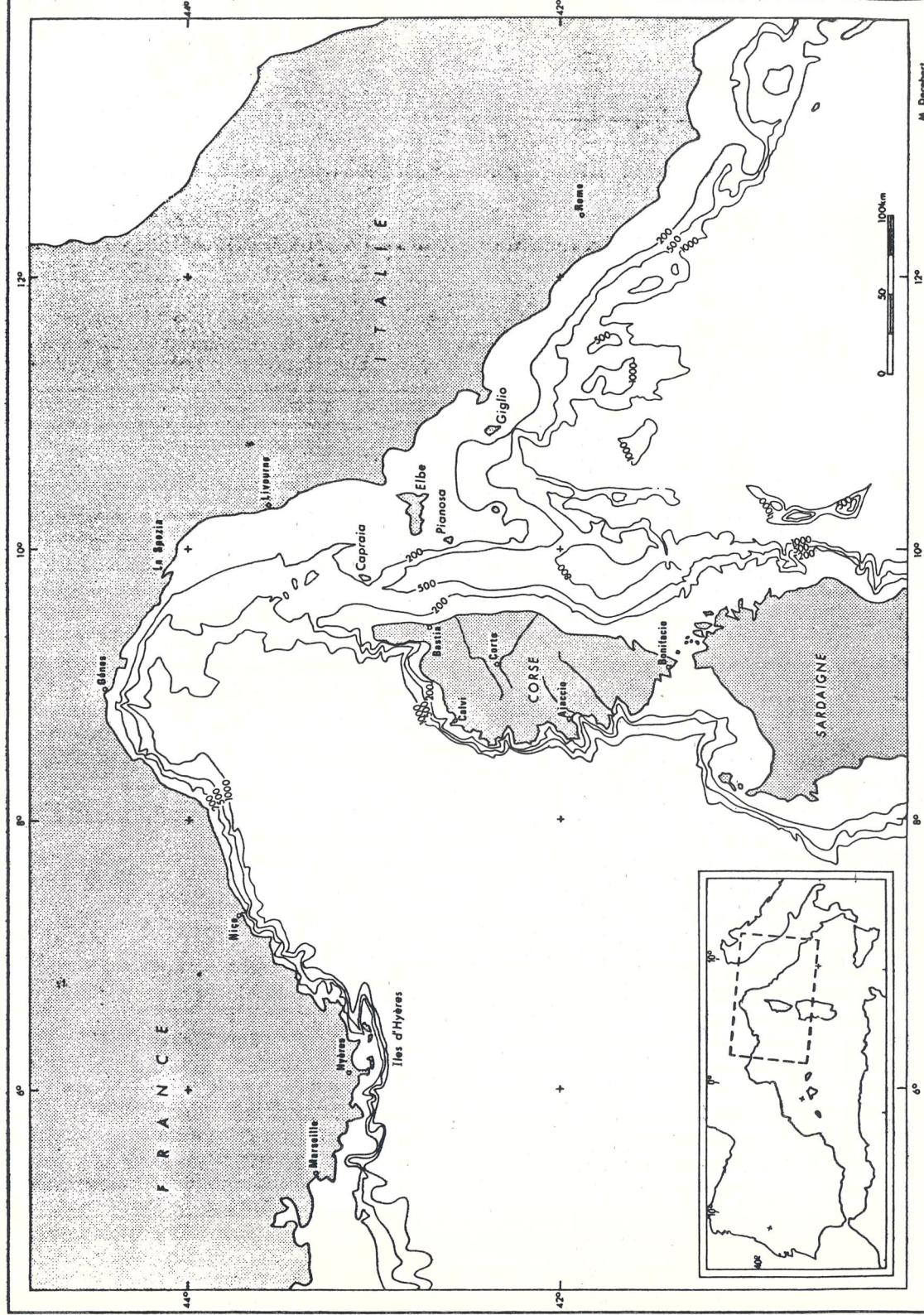
Deux éléments sont d'abord à considérer : la bathymétrie actuelle, et l'altitude connue des bas niveaux marins quaternaires.

Pour les régressions quaternaires, la cote la plus basse serait d'environ — 200 m il y a 2,5 millions d'années sur le précontinent breton, où le niveau marin était à — 150 m il y a 700.000 ans, — 100 m il y a 500.000 ans (J.-P. PINOT, 1974), — 120 m entre 20.000 et 17.000 ans B.P. (2) (M. TERS, 1973).

(*) Laboratoire de Pétrochimie et Paléontologie, Université Paris-Sud-Orsay.

(1) Le cas de l'Homme a été envisagé par O. Conchon (1976).

(2) B.P. : Before Present, c'est-à-dire avant l'an 1950 de notre ère.



La régression maximale pendant la dernière glaciation a eu lieu vers 18.000 ans B.P., et l'estimation du niveau marin varie entre — 130 m et — 85 m suivant les auteurs (CLIMAP, 1976). (Par exemple, J. LABEYRIE et coll. [1976] ont trouvé — 100 m au large du Roussillon.)

En ce qui concerne la *bathymétrie actuelle*, la figure 1 montre que des fonds de plus de 1.000 m séparent la Corse et la côte provençale, donc aucune communication n'a pu exister au quaternaire entre ces 2 régions. Les fonds les moins profonds se trouvent entre Bastia et les îles d'Elbe, Pianosa, Capraia, qui étaient reliées à l'Italie à certains moments du quaternaire. La zone la moins basse est entre la Corse et Capraia, atteignant au maximum 410-430 m ; cette cote est cependant plus basse que les plus bas niveaux connus au quaternaire dans les régions réputées stables (précontinent breton, précontinent de l'Afrique occidentale par exemple).

Il n'existe pas de possibilité d'émergence quaternaire entre la Sardaigne et la Sicile ou la Tunisie (fonds de plus de 1.000 m). La Corse et la Sardaigne ont communiqué à pied sec pendant les régressions quaternaires, mais le peuplement quaternaire de la Sardaigne n'a pu s'effectuer qu'en passant par la Corse, et non l'inverse.

D'après les cotes actuelles, le Canal de Corse s'est donc trouvé plus étroit qu'actuellement pendant les régressions d'origine glaciaire, mais il aurait toujours subsisté.

Cependant, un autre phénomène a pu intervenir et expliquerait l'existence d'une zone émergée, un "pont" naturel, entre le Cap Corse et Capraia : c'est la *tectonique*. Des mouvements verticaux de soulèvement ou d'affaissement affectent la croûte terrestre. La cote de

— 430 m entre Corse et Capraia pourrait-elle résulter d'un affaissement ? Est-il possible que cette zone ait été à moins de 200 m ou moins de 120 m de profondeur à certaines époques du quaternaire ?

Ce qu'on connaît des mouvements tectoniques quaternaires en Corse et en Mer Tyrrhénienne n'exclut pas cette hypothèse : dans la région de l'étang d'Urbino, un dépôt à coquilles lagunaires se trouve entre + 1 et + 3 m N.G.F. (1) dans l'île de l'étang, et entre + 25 et + 27 m N.G.F. près de Vadina. Cette couche n'est pas connue de manière continue entre les deux points, distants de 3 km environ, mais la pente entre eux est plus forte que les conditions de sédimentation ne le permettent, et des fractures (failles) sont connues. L'âge du sédiment est incertain ; le contexte géologique empêche de retenir les datations obtenues par radiocarbone, et conduit à envisager comme vraisemblable un âge de 40-35.000 ans. Pour un âge de 40.000 ans, la dénivellation de 24 m entre la même couche à l'île d'Urbino et à Vadina correspond à une déformation de 6 cm en 100 ans (O. CONCHON, 1975).

A cette vitesse moyenne, il aurait fallu environ 516.000 ans pour que le Canal de Corse s'affaisse de — 120 à — 430 m. Si la cote de — 120 m (ou — 150, — 200 m) (2) était réalisée pendant une période glaciaire ancienne (équivalent du Mindel ou du Günz alpins ?), il est donc possible que des mouvements tectoniques aient agi et produit la cote actuelle de — 430 m, à une vitesse moyenne voisine de celle des déformations enregistrées vers Urbino.

(1) N.G.F. : Nivellement Général de France.

(2) A l'ouest des Bouches-de-Bonifacio, des littoraux marins submergés ont été reconnus vers — 142 m et — 150 à — 157 m, et ils correspondraient au Quaternaire ancien (A. Ozer, 1976).

Si le fond du Canal de Corse était à — 120 m pendant le maximum du dernier glaciaire (20.000 ans B.P.), son affaissement à — 430 m aurait nécessité que les déformations se produisent à la vitesse moyenne de 1,50 m en 100 ans, ce qui serait beaucoup plus rapide que les déformations connues dans le monde pendant le Quaternaire. Seule la première hypothèse paraît ainsi devoir être retenue pour une éventuelle émergence quaternaire entre la Corse et les îles toscanes.

Par ailleurs, dans le Canal de Corse, des failles ont été détectées par R. GABIN (1970) et C. MORELLI (1970), et F.-R. di BROZOLO et G. GIGLIA (1973) signalent des mouvements de distension entre la Corse et la Toscane

depuis la fin du Miocène (environ 5 millions d'années), encore actifs par endroits actuellement.

Ces faits géologiques rendent vraisemblable l'existence d'une zone émergée entre l'Italie continentale, l'île de Capraia et la Corse, à certaines périodes anciennes de régressions quaternaires, par où les animaux auraient pu pénétrer en Corse (puis en Sardaigne).

Un pont naturel corso-toscan aurait donc permis, en particulier au Cerf de Cazio, d'atteindre la Corse. Quant au Cerf élaphe et à l'Ours brun, plus récents, la dernière régression glaciaire et la tectonique ne suffisent pas à expliquer leur entrée en Corse à pied sec.



REFERENCES

- Brozolo di (F.R.), Giglia (G.), 1973. — Further data on the Corsica-Sardinia Rotation. *Nature*, 241 (5389), 389-391.
- Climap Project Members 1976. — The Surface of the Ice-Age Earth. *Science* 191 (4232), 1131-1137.
- Conchon (O.), 1975. — *Les formations quaternaires de type continental en Corse orientale*. Thèse Doctorat Etat, Paris, 2 vol. mult.
- Conchon (O.), 1976. — The Human Settlement of Corsica : Palaeogeographic and Tectonic Considerations. *Journal of Human Evolution*, 5, 241-248.
- Debrazzi (E.), Segré (A.G.), 1960. — *Carta batimetrica del Mediterraneo centrale : Mari Ligure e Tirreno settentrionale*. 1:750 000. Ist. Idrogr. Marina, Genova.
- Gabin (R.), 1970. — *Etude des structures géologiques sous-marines de la Mer nord-tyrrhénienne et du Canal de Corse*, Thèse 3^e cycle, Paris, mult.
- Labeyrie (J.), Lalou (C.), Monaco (A.), Thommeret (J.), 1976. — Chronologie des niveaux eustatiques sur la côte du Roussillon de — 33 000 ans BP à nos jours. *C.R. Acad. Sc. Paris*, 282 (S.D.), 349-352.
- Morelli (C.), 1970. — Physiography, gravity and magnetism of the Tyrrhenian Sea. *Boll. Geofis. Teor. Appl. Trieste*, 12, 275-309.
- Ozer (A.), 1976. — *Géomorphologie du versant septentrional de la Sardaigne*. Etude des fonds sous-marins, de la morphologie côtière et des terrasses fluviales. Thèse Doctorat, Liège, 3 vol. mult.
- Pinot (J.-P.), 1974. — *Le précontinent breton entre Penmarc'h, Belle-Ile et l'escarpement continental*. Etude géomorphologique. Imprim., Lannion.
- Ters (M.), 1973. — Les variations du niveau marin depuis 10 000 ans, le long du littoral atlantique français. In *Le Quaternaire, Travaux français récents, IX^e Congr. INQUA, Nouvelle-Zélande*, 114-135.

Les débuts de l'élevage en Corse

Par FRANÇOIS DE LANFRANCHI
et M.-C. WEISS (*)

Les nouvelles techniques de fouilles archéologiques permettent aujourd'hui de recueillir un plus grand nombre d'informations qu'il n'était possible de le faire au début du siècle. On peut désormais, à partir de documents variés, restituer le milieu, définir les acquisitions technologiques, évaluer le stade de développement des groupes humains, étudier leur économie, appréhender leurs structures sociales.

Mais, pour cela, le Préhistorien doit travailler en étroite collaboration avec les spécialistes des sciences naturelles.

Ainsi, à partir des restes osseux mis au jour dans les divers niveaux archéologiques, le paléontologiste détermine les espèces animales et l'âge des sujets consommés par les hommes et tente d'expliquer les processus de la domestication. De même, le paléobotaniste restitue, à partir des pollens retenus par les sédiments, les espèces végétales de l'époque.

Le géologue, analysant les roches introduites en Corse par l'homme

néolithique, et plus précisément l'obsidienne, permet de découvrir son origine géographique et son itinéraire depuis les gîtes naturels du Monte Arci en Sardaigne jusqu'aux sites archéologiques corses. Il s'avère du reste que cette voie, empruntée dans les deux sens, est également celle de techniques, d'idées et de produits autres que la roche volcanique.

Les sciences exactes ont aussi leur place en Préhistoire : les datations absolues basées sur la dégradation radioactive de l'isotope C14 de la matière vivante en sont une illustration. En fait, les progrès de la recherche préhistorique sont aujourd'hui liés à ceux des autres sciences.

Mais revenons à l'élevage insulaire. C'est au Préhistorien qu'il appartient de tenter d'écrire son histoire, en s'appuyant sur les résultats obtenus par d'autres chercheurs travaillant sur les documents qu'il leur fournit, ou menant leurs propres recherches.

*) Institut Corse d'Etudes Préhistoriques.



MOYEN AGE
AGE DU FER

AGE DU BRONZE

NEOLITHIQUE RECENT

NEOLITHIQUE MOYEN

NEOLITHIQUE ANCIEN

PRENEOLITHIQUE

Avant de se poser le problème de l'élevage, dont la solution dépendra de l'étude des sédiments et des restes osseux issus des chantiers archéologiques, le Préhistorien a besoin de connaître les lignes de rivage au VII^e millénaire avant notre ère, car s'il semble évident que la Corse était à l'époque séparée de la péninsule italique, rien n'est moins sûr pour le détroit de Bonifacio. Il doit également disposer de l'inventaire de la faune sauvage de Corse avant l'apparition de l'Homme et connaître la couverture végétale, afin de pouvoir apprécier les modifications d'origine humaine à partir du VII^e millénaire.

En général on s'accorde à penser que l'Homme est parti d'une espèce sauvage pour obtenir une espèce domestiquée. Cependant, tout aussi plausible est l'hypothèse de l'introduction en Corse d'une espèce déjà domestiquée et, de ce fait, n'ayant aucun rapport avec la faune sauvage autochtone. Bien plus, la genèse de certaines espèces sauvages à partir d'espèces domestiquées ne peut être écartée a priori. C'est ainsi, par exemple, que, pour l'étude des rapports Mouflon-Mouton, POPLIN (1979) propose aux généticiens une hypothèse de travail sur la genèse du Mouflon qui pourrait être le produit du marronnage (1) du Mouton, cet animal étant introduit en Corse, par l'homme, à partir du VI^e millénaire avant notre ère.

Certes, nous attendons beaucoup de l'étude des restes osseux de l'abri d'Araguina, qui offre une séquence exceptionnelle depuis le Prénéolithique jusqu'au Moyen Age, mais nous n'ignorons pas les difficultés que rencontrera le paléontologiste. Contrairement au zoologue, il ne dispose, pour déterminer les espèces, que de fragments ou d'os entiers qui ne sont pas forcément

caractéristiques, et plus on remonte dans le temps, et plus les espèces domestiquées ressemblent aux espèces sauvages.

Il devra tenir compte, également, à propos des porcs, de l'influence du marronnage et des conséquences des rapports Sanglier-Porc, qui modifient à la fois les espèces domestiques et les espèces sauvages.

Enfin, la similitude de certains os rend difficile la distinction entre Ovins et Caprins, ce qui fait ranger ces deux familles dans une autre plus large, plus imprécise, celle des Ovi-Capridés, afin de diminuer la marge d'erreur.

Ces problèmes posés et les difficultés en matière de recherche sur les débuts de l'élevage en Corse mises en évidence, efforçons-nous maintenant de faire le point sur les premiers résultats obtenus à partir de la détermination des restes d'animaux trouvés dans l'abri-sous roche d'Araguina-Sennola (Bonifacio).

Le Chien

En Europe continentale, le Chien domestiqué, considéré comme une espèce dérivée du Loup ou du Chacal, est attesté en Allemagne (7500 B.C.) (2) et au Danemark (6500 B.C.), en milieu mésolithique, et en Thessalie en milieu néolithique (vers 4000 B.C.). En Corse, l'abri d'Araguina restitue une dent de chien dans une couche du Néolithique moyen (postérieur à 4400 B.C.).

Le Porc

C'est au Néolithique moyen que le Porc et le Sanglier font leur apparition dans les restes de repas. A partir de ce moment et jusqu'à l'âge du Fer, leur présence est bien attestée, sans que l'on puisse, dans tous les cas, distinguer nettement le Cochon du Sanglier.

(2) "Before Christ", c'est-à-dire avant l'an 0 de notre ère.

(1) Marronnage : retour à l'état sauvage.

Le Mouton

L'abri livre des os de Mouton dans ses niveaux du Néolithique ancien méditerranéen (4700 B.C.). S'agit-il d'un animal introduit en Corse sous le statut domestique ? Le problème est posé et nous pensons que la détermination des os issus de ce site fera progresser notre connaissance.

La Chèvre

Curieusement, sa présence ne semble pas attestée à Bonifacio. A la réflexion, cet animal qui se plaît en milieu boisé peut ne pas avoir rencontré dans cette région calcaire les conditions idéales à son élevage.

Le Bœuf

Dès le Néolithique moyen, l'élevage du Bœuf était pratiqué sur le Causse bonifacien, ainsi qu'en témoignent les restes osseux trouvés à Araguina.

Le Cheval

A ce jour, seul le Moyen Age restitue des documents osseux attestant la présence de cette espèce. Mais il apparaît à l'évidence que des sites majeurs comme celui d'Aléria devraient restituer des restes de Cheval.

Les restes d'autres animaux ont également été identifiés dans les divers niveaux de l'abri d'Araguina-Sennola (1).

Le Moyen Age

Coquilles terrestres, coquilles marines¹, arêtes de poissons, os de mammifères.

L'Age du Fer

Chèvre, Mouton, Porc ou Sanglier, coquillages marins (couche 3). Porc ou Sanglier, Petit Bœuf de Corse, Mouton, *Prolagus corsicanus* Cuvier, coquillages marins et terrestres (couche 4), *Prolagus corsicanus* Cuvier, Mouton, Porc ou Sanglier et coquillages marins (couche 5).

L'Age du Bronze

Porc ou Sanglier, Petit Bœuf de Corse, Mouton, *Prolagus corsicanus* Cuvier, Lapin (2), coquillages terrestres et marins (couche 6a, Bronze récent).

Le Néolithique récent

Porc ou Sanglier, Mouton (couche 12), Mouton, Oiseaux, Oursins, Poissons, Coquillages marins (couche 11), Mouton (couche 9), Porc ou Sanglier (couche 8), Petit Bœuf de Corse, Mouton, *Prolagus corsicanus* Cuvier, Coquillages terrestres, Oiseaux.

Le Néolithique moyen

Sanglier, Bœuf, Porc, Arapèdes, Huîtres, *Cardium* (couches 14, 15).

Le Néolithique ancien

Daurade, Rouget, *Prolagus corsicanus*, Mouton (couche 17).

Le Prénéolithique

Prolagus corsicanus, Gastéropodes et Lamellibranches, Rouget (couche 17, 6570 \pm 150 B.C.).

(1) La liste complète de la faune est citée par Lanfranchi et Weiss, 1978.

(2) Nous soulignons tout particulièrement la présence de cette espèce en Corse à l'âge du Bronze.

REFERENCES

- Lanfranchi, de (F.) et Weiss (M.C.), 1978. — Araguina-Sennola. Dix années de fouilles à Bonifacio, *Archeologia Corsa*, 2.
Poplin (F.), 1979. — *Paléontologie du Mouton de Corse dans la perspective nouvelle du marronnage. Propositions pour la génétique* (sous presse).

Les Vertébrés terrestres actuels éteints en Corse

Par ALAIN GAUTHIER
et JEAN-CLAUDE THIBAUT

Le but de ce travail est de réunir des informations, recueillies dans une littérature très dispersée sur les Vertébrés terrestres éteints. Nous traiterons exclusivement des mammifères et des oiseaux (dans l'état actuel de nos connaissances, il ne semble pas y avoir eu disparition de reptiles ou d'amphibiens), sans avoir la prétention de donner une vue complète de la faune éteinte. En effet, il reste beaucoup d'incertitude sur la présence ancienne de certaines espèces, et d'autres formes ont pu disparaître sans que l'on possède de spécimen ou de preuve fossile.

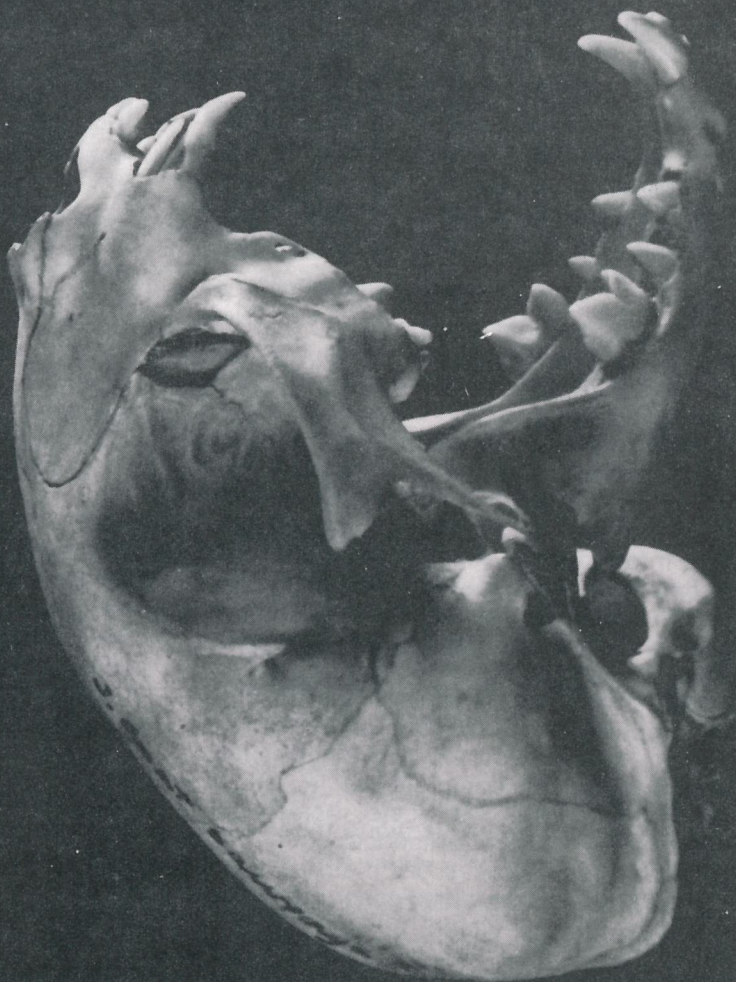
De plus, contrairement à ce que l'on pourrait croire au vu de la superficie réduite de l'île, la faune insulaire actuelle est encore assez mal connue :

On considérait jusqu'en 1930 que le Lynx était présent dans l'île, alors qu'il semble n'avoir jamais été signalé avec certitude. De même le Chat sauvage

(Gatto-Volpe), qui doit subsister en petite quantité après avoir eu une certaine abondance, est encore très mal connu. Il a été décrit par LAVAUDEN (1929) "comme une espèce particulière, *Felix = (Felis) regi*, différent du Chat sauvage d'Europe par sa taille plus faible, son pelage très foncé, et des marques noires aux pattes postérieures identiques à celles des chats africains. Pour d'autres auteurs, il ne serait, comme le Chat sauvage sarde, qu'une des variétés du Chat sauvage d'Afrique *Felix lybica*" (BRUN et al., 1975).

Mais, même s'il est souvent difficile d'attribuer une cause précise à l'extinction d'une espèce (plusieurs facteurs ont pu agir simultanément ou se succéder), il paraît intéressant, avant d'aller plus loin, de voir ce qui, en Corse, a pu être à l'origine de telle ou telle disparition.

3
7
3
8
3
9
4
0
4
1
4
2
4
3
4
4
4
5
4
6
4
7
4
8
4



La chasse et le braconnage, tant pour se nourrir que pour se distraire, ont une large part de responsabilité dans celle de l'Erismature et en partie dans celle du Cerf. Mais la modification de l'habitat, en l'occurrence la suppression des zones humides et du maquis sur le littoral oriental, a été l'une des principales causes de disparition des derniers Cerfs.

Le Phoque moine et l'Ours ont été éliminés parce qu'ils étaient considérés comme des concurrents par les pêcheurs et les bergers. Mais les dérangements occasionnés par le tourisme nautique depuis une dizaine d'années

a dû dissuader les Phoques de s'établir à nouveau.

L'introduction de certaines maladies, contre lesquelles les espèces insulaires ne sont pas immunisées, est une cause non négligeable de disparition ou de diminution. Ainsi, la peste porcine décime dans certaines régions les effectifs de Sangliers ; de même des maladies aviaires, transmises par le gibier d'élevage, pourraient contaminer certaines espèces locales, comme la Perdrix rouge.

En fait, ce sont quatre espèces de mammifères et au moins deux espèces d'oiseaux qui ont disparu de Corse depuis quelques siècles.

I. - LES MAMMIFÈRES DISPARUS

On connaît quatre espèces de mammifères disparus en Corse depuis le début de l'ère chrétienne.

— Le Lagomys, "Lapin-Rat" présent en Corse au moins jusqu'à l'époque paléochrétienne.

— L'Ours, vraisemblablement jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

— Le Phoque et le Cerf, dont les derniers représentants ont été aperçus aux alentours de 1970.

Compte tenu de la nature siliceuse des roches qui comprend la majorité de l'île et de l'acidité des eaux qui les percolent, la probabilité de trouver des restes osseux anciens est faible.

Ce n'est pas un hasard si les formes les plus importantes ont été retrouvées dans les terrains calcaires, à Bonifacio par exemple.

On peut toutefois espérer que les études par le paléontologiste des ossements mis à jour par les préhistoriens permettront de mieux connaître dans quelques années la faune mammalogique insulaire.

PINNIPÈDES : FAMILLE DES PHOCIDÉS

Phoque moine

Monachus monachus (Hermann)

Espèce dont la répartition est limitée à la Méditerranée et à quelques régions de l'Atlantique (Mauritanie, Madère et Canaries). Ses effectifs ne dépassent pas le millier d'individus. On ignore si le Phoque moine a complètement disparu de Corse, mais il ne fait aucun doute que la région la plus favorable où il se reproduisait autrefois, Gargalo (1), est désormais désertée.

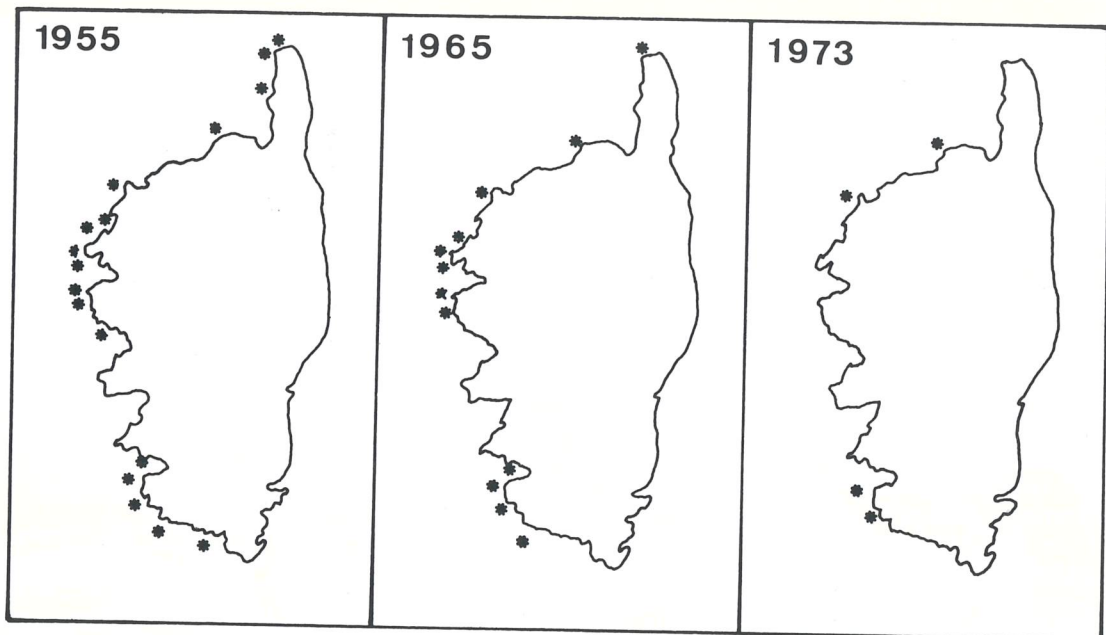
Il semble qu'il habitait principalement quatre régions. Le Cap Corse, la côte entre Calvi et le Capo Rosso, la région de Tizzano et le sud, Bonifacio et les îles Lavezzi (2). Ces régions possèdent des côtes rocheuses et des grottes sous-marines, habitats recherchés par le Phoque moine pour se reposer ou mettre bas. Les Phoques moines, qui semblaient bien représentés dans les années cinquante, se sont raréfiés dans les années soixante et ont disparu des localités habituellement fréquentées au début des années soixante-dix (voir carte). Les dernières observations sûres datent des années 1970-73. En 1970, deux individus sont tués au fusil, l'un au Capo Rosso, l'autre à Scandola (P. MARIANI et R. MINICONI, *in litt.* au Syndic principal des gens de mer). En 1973, des pêcheurs signalent des individus isolés ou des petits groupes près de Campo Moro, à la Pointe Solche et près de Calvi (BOULVA 1975). Dans le courant de l'hiver 1978, un pêcheur de Calvi nous signale que des "veaux-marins" ont troué des filets, mais il peut y avoir eu confusion avec des petits cétacés, quoique le Phoque moine laisse des traces bien caractéristiques. Au printemps 1979, un pêcheur de Centuri (Cap) signale l'observation d'un "veau-marin" se reposant sur un rocher (A. PAPACOTSIA et A. SOREAU, comm. pers.). Récemment (Anon. 1979), on a signalé une observation réalisée dans une grotte de Bonifacio, mais, renseignement pris, celle-ci datait de 1955 (J. BÉSSON, *in litt.*). Il faut reconnaître qu'il n'existe aucune observation réalisée au cours de ces cinq dernières années par un plongeur sous-marin, alors que nombreuses sont les personnes motivées plongeant le long des côtes de la Corse.

La cause de disparition principale a été la chasse faite par les pêcheurs, qui le considéraient comme un concurrent trop sérieux dans le nouveau contexte économique des années soixante. Lassés de voir leurs filets troués et leurs demandes d'indemnisation refusées, les pêcheurs ont parfois utilisé la manière forte, témoin ce groupe de Phoques moines tués à la grenade dans une grotte de Gargalo en 1968.

- (1) Une femelle contenant un fœtus à terme déposée actuellement au Musée de Monaco avait été collectée le 27 septembre 1947, près de Gargalo (Troitsky, 1953).
- (2) Signalé comme fréquentant l'île Cavallo en 1962 par A. Dupuy (*in litt.* à R. Levêque).



**Phoques moines (adultes et jeunes) quittant leur place de repos, dans une grotte
Banc d'Arguin, Mauritanie. (Cliché J. Trotignon).**



Distribution probable du Phoque moine en Corse en 1955, 1965 et 1973.
Informations transmises surtout par les pêcheurs. D'après Boulva (1975).

En fait, même si les pêcheurs ne les avaient pas éliminés physiquement, il n'est pas certain que les Phoques se reproduiraient encore de nos jours sur les côtes de Corse. SERGEANT *et al.* (1978) rappellent que les dérangements occasionnés près des sites de reproduction, quelle que soit l'époque, ont de fâcheuses conséquences sur la dynamique des populations. Or les sites les plus favorables, comme la région de Bonifacio, les côtes proches de Tizzano et la façade maritime du P.N.R. accueillent un si grand nombre de Plaisanciers durant les mois d'été qu'il est vraisemblable que le Phoque moine aurait disparu ces dernières années. Selon SERGEANT *et al.* (1978), il est capable d'effectuer d'importants déplacements, ce qui semble confirmé par l'absence de race géographique, un flux génétique régulier devant passer de colonie en colonie, quand elles étaient prospères. S'il apparaît qu'il ne se reproduit plus en Corse, il existe quelques observations récentes en Sardaigne (H. SCHENK, comm. pers.). Le réintroduire serait donc inutile, par contre préserver une zone de tranquillité absolue à d'éventuels visiteurs qui seraient tentés de se fixer est concevable. Ainsi serait-il souhaitable d'étudier une série d'aménagements dans la Réserve naturelle de Scandola, où la plongée sous-marine est déjà interdite.

ARTIODACTYLES : FAMILLE DES CERVIDÉS

Cerf Corse

Cervus elaphus Linné

On trouvait en Corse et en Sardaigne la forme *corsicanus* (ERXLEBEN 1777).

Introduction : le dernier Cerf corse a été aperçu dans les années 1960-1970. Cette population, peu abondante au début du XX^e siècle, a beaucoup souffert lors de la dernière guerre. Elle était localisée dans les environs de Solenzara et très certainement à l'embouchure du Fium'orbo, entre Vignale et Ghisonaccia (CHARTRON, comm. or.). Pour SAINT-GIRONS (1973), il restait "3 ou 4 survivants en 1971", et selon PFEFFER (*in* JENKINS 1967 et 1968), 1 mâle adulte, 1 jeune mâle, 2 femelles et 1 jeune dans la région de Casabianda en 1965. Selon CHARTRON (comm. or.), les derniers cerfs vivaient à l'embouchure du Fium'orbo et, accessoirement, sur Pinia. M. CHARTRON a effectué en 1967-1968, avec un garde, M. SUSINI, en bordure de Pinia, des moulages d'empreintes, et il adressa en 1968, au Conseil Supérieur de la Chasse, la tête d'une biche découverte abattue par chevrotines sur un pare-feu de Pinia. Fin 1968, il estimait qu'il restait 5 animaux, dont un vieux mâle connu depuis plusieurs années et un jeune mâle (2^e ou 3^e tête). En décembre 70, il affirmait que depuis 18 mois (donc juin 69), et malgré une recherche systématique, nul n'a eu connaissance par corps ou par trace de leur présence, et qu'il se garderait bien de confirmer leur existence.

Malgré cela, les auteurs du guide "La Nature en Corse" affirment curieusement en 1975 que la population des Cerfs corses comprend une dizaine d'adultes.

Historique : le Cerf est signalé pour la première fois en Corse par POLYBE, auteur grec du 2^e siècle avant J.-C., dans un passage où il fait preuve de connaissances précises sur les mammifères de l'île. Quelques auteurs latins reprendront cette mention (PLINE l'Ancien en particulier). Puis il faudra attendre le début du XVI^e siècle pour retrouver son nom dans la description de la Corse de A. GIUSTINIANNI. En 1560, la carte de la Corse de F. LICINIUS montre un chien courant après un Cerf et, dans le cartouche de celle-ci, on vante les richesses de Cynrus : vin et gibier. On trouve à la fin du XVI^e siècle, dans quelques procès-verbaux d'élection de chasseurs, la mention de cet animal contre lequel on réclame des arquebuses, compte tenu des grands dommages qu'il occasionne aux plantations. Au XVII^e siècle, un texte savoureux (F. POMPONI, comm. or.) décrit une chasse au Cerf : on le rabattait vers la mer, puis on le "pêchait" à partir de barques en le prenant par les cornes. Tous les auteurs ultérieurs, en particulier ceux du XVIII^e siècle, voyageurs, militaires en campagne, etc. signalent le Cerf corse.



Détail de la carte de Licinius (1560) : Chien forçant un cerf.

C'est le naturaliste BUFFON qui le premier indiquera la différence entre cet animal et le Cerf continental.

"Le Cerf de Corse"... n'a guère que la moitié de la hauteur des Cerfs ordinaires, c'est pour ainsi dire un basset parmi les Cerfs ; il a le pelage brun, le corps trapu, les jambes courtes.

Au début du XIX^e siècle, le questionnaire de l'an X (1802) demande à tous les maires du département du Golo, à la question 164, de signaler la présence de : Cerfs, Sangliers, Lièvres. De nombreux édiles répondent par l'affirmative en ce qui concerne le Cerf. Citons les maires de Corte, Luggo di Nazza, Moïta, Pancheraccia, Prunelli, Ventisereri, Pietroso, Vezzani, mais aussi ceux de la région de Calenzana (voir carte).

Au cours du XIX^e siècle, GALETTI (1863) en donnera une représentation, malheureusement peu fidèle, ainsi qu'une description : "il y a des Cerfs à la forme élégante et légère, à la taille svelte et aux membres flexibles et nerveux". De même Rossi (1906), dans le livre 1^{er} de ses observations, en parle comme d'animaux de petite taille.

A la fin du XIX^e siècle, FERTON (1898 et 1899) signale des ossements de Cerfs (?) contemporains des premiers habitants de l'île, mais on peut se poser la question de l'appartenance spécifique de ce mammifère.

Ce n'est toutefois qu'au XX^e siècle, avec JOLEAUD (1925), que nous aurons une véritable mise au point scientifique sur les mammifères insulaires. Auparavant, des découvertes paléontologiques d'une autre espèce de Cerf (*Cervus cazioti*) avaient été faites par DEPERET (1897), elles ont été complétées récemment : OTTMAN (1959), SIGOGNEAU (1969). Enfin, GROSJEAN a découvert, dans un abri de Cuccuruzzu d'âge néolithique et protohistorique, la "ramure d'un Cerf corse" (comm. or., F. de LANFRANCHI). Si nous avons une assez bonne connaissance du Cerf de Caziot, paradoxalement nous connaissons plus mal le Cerf corse, pourtant de disparition récente (1).

Description : c'est une forme de couleur assez sombre et de plus petite taille que le Cerf élaphe. Il aurait des affinités asiatiques, en particulier par la présence d'un unique andouiller basillaire. Il n'est pas connu à l'état fossile et les découvertes de FERTON et de GROSJEAN méritent d'être confirmées. Mais notons que cet animal, éteint en Corse depuis peu, semble très mal connu ostéologiquement.

Sa petite taille est interprétée de diverses manières. Pour certains auteurs, il s'agit d'une forme "dégénérée" à cause de la consanguinité, mais BUFFON avait déjà remarqué en 1736 qu'un Cerf corse qu'il avait élevé dans son parc était devenu aussi grand que les "Cerfs de France" (*Histoire naturelle* T. VI P. 95). Pour d'autres, le mécanisme invoqué est celui de la dérive génétique : "en raison du petit effectif de la colonie fondatrice, celle-ci constitue un échantillonnage non représentatif de la population continentale d'origine. Des types génétiques rares peuvent ainsi prédominer.

Selon DEHAUT (1920), JOLEAUD (1925) et des auteurs contemporains, dont SAINT-GIRONS (1973), on trouverait la même forme en Corse et en Sardaigne. Il semblerait donc que les variations morphologiques constatées aient une valeur adaptative tant à l'habitat touffu et dense qu'à l'absence de grands carnivores (voir THALER 1973).

Esquisse bio-écologique : on connaît évidemment encore plus mal l'écologie du Cerf corse. Tout au plus peut-on constater, d'après l'enquête de 1802, qu'il était localisé, en Haute-Corse, sur le versant oriental, à une altitude faible ou moyenne, dans des zones fortement boisées ou recouvertes par un maquis dense. Il habitait également les zones marécageuses du littoral oriental (Casabianda, Canonica). Il n'est pas exclu d'admettre que Mouflon et Cerf vivaient en habitat séparé, le Cerf dans les régions boisées du littoral et de moyenne altitude, le Mouflon dans les habitats ouverts en altitude.

(1) Il est fort probable qu'aucun squelette de cet animal ne se trouve dans un musée. Il serait intéressant de faire une recherche en Corse des "trophées de chasse". Peut-être serait-il possible alors de réaliser certaines mensurations comparatives. Toute information sur ce sujet sera la bienvenue au Parc..



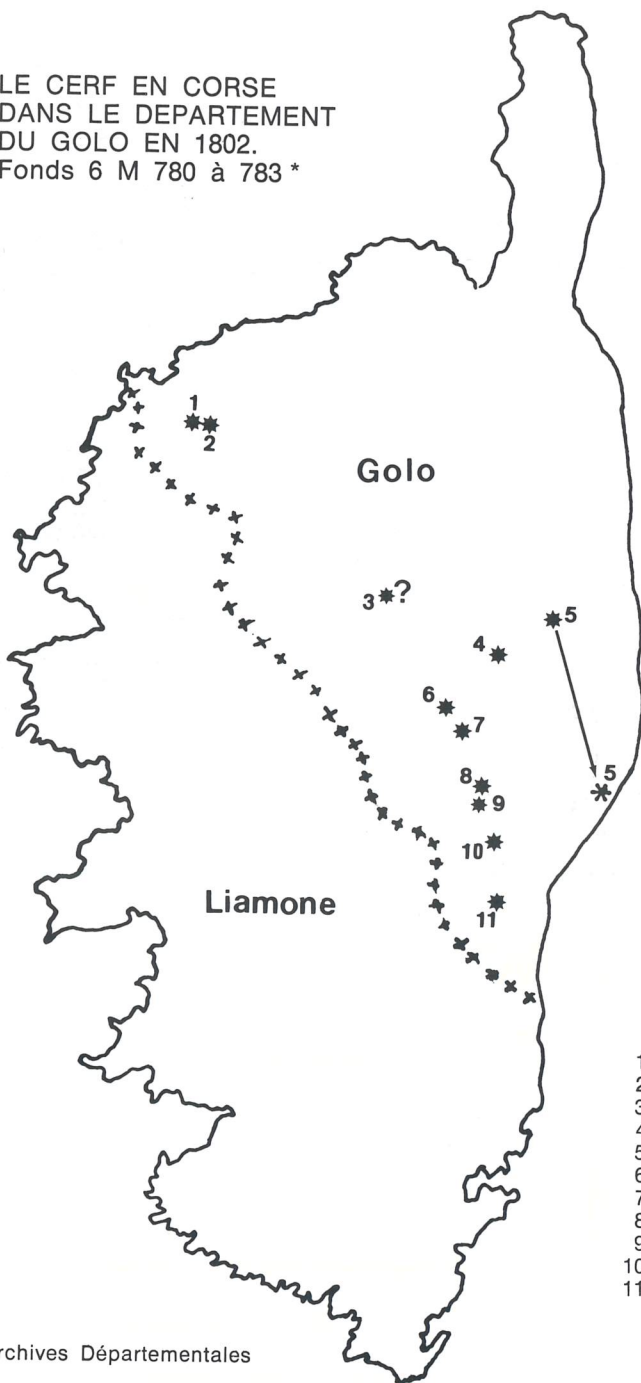
Cerf de Corse : Sardaigne. (Cliché H. Schenck)

JENKINS (1967 et 1968) donne des renseignements sur la population sarde. Elle est localisée à l'heure actuelle dans le sud de la Sardaigne dans 3 zones (1).

1. La côte verte (une dizaine d'individus).
2. La région de Capoterra-Monte Arcosu (80 à 120 adultes sur 10.000 hectares).
3. Dans le massif des Sette Fratelli (60 à 80 individus sur 6.000 hectares).

(1) Les données obtenues par Schenk (1976) en 1973-1974 et 1975 sont très voisines.

LE CERF EN CORSE
DANS LE DEPARTEMENT
DU GOLO EN 1802.
Fonds 6 M 780 à 783 *



- 1 MONCALE
- 2 CALENZANA
- 3 CORTE
- 4 PIEDICORTE
- 5 MOITA CASABIANDA
- 6 VEZZANI
- 7 PIETROSO
- 8 LUGO
- 9 POGGIO
- 10 PRUNELLI
- 11 VENTISERI

* Archives Départementales



La population semblait en croissance en 1972. Il s'agit de régions plus ou moins montagneuses comprises entre 200 et 800 m d'altitude et culminant au Monte Sattias (1.086 m), pour la 2^e zone par exemple. Les terrains sont granitiques et métamorphiques, recouverts d'un sol peu épais sur granites, plus épais sur roches métamorphiques. L'aire de répartition est limitée par la présence d'eau permanente.

Sur la plus grande partie du territoire, la végétation est représentée par un maquis arboré, avec ses essences typiques, et par une strate herbacée formée de végétaux annuels. Les rares zones cultivées sont recherchées par les Cerfs, qui peuvent y faire des dégâts importants. L'habitat est décrit comme ouvert à dense, ce qui signifie qu'il est facilement à difficilement pénétrable. Aux Sette Fratelli, la végétation se compose de maquis, de jeune reboisement (cyprès, pins) et de zones incendiées, avec même une prairie. A Capoterra, dans des vallées encaissées, on trouve le même type de végétation, avec une strate herbacée mieux développée, surtout sur les schistes métamorphiques. Le régime alimentaire du Cerf en Sardaigne est constitué de végétation herbacée verte ou sèche, de jeunes pins, de glands, d'oliviers sauvages, de myrtes et d'autres buissons du maquis.

La densité optimale semble être de 25 Cerfs pour 1.000 hectares. Le rut a lieu en septembre, et les naissances en avril : il y a un seul jeune par portée.

Epoque d'arrivée en Corse du Cerf : sa migration dans l'île est tardive, au Quaternaire. Ainsi il est commun dans le paléolithique supérieur des îles méditerranéennes et il est possible qu'il soit venu à ce moment-là, avec d'ailleurs d'autres mammifères (période antérieure à 13.000 ans B.P.). On se rappelle que cet animal a été reconnu en Italie méridionale et en Sicile dans des dépôts paléolithiques supérieurs, ainsi qu'à Malte. Quoi qu'il en soit, il est probablement en Corse au cours de la préhistoire ou de la protohistoire (voir supra). Toutefois deux auteurs anciens, POLYBE et PLINE, prétendent que le Cerf a été introduit en Corse par les Romains.

Des restes de Cerf élaphe de grande taille ont été déterminés par GINSBURG (1973) dans les fouilles de Mariana, et il existe une mosaïque représentant un Cerf (fouilles de la Canonica).

Seule l'identification formelle de restes de *Cervus elaphus* antérieurs à la conquête romaine pourrait permettre de préciser l'époque de son apparition.

CARNIVORES : FAMILLE DES URSIDÉS

Ours brun

Ursus arctos Linné

Parmi les grands mammifères ayant peuplé la Corse, on a l'habitude de citer le Cerf, de disparition très récente, mais on ignore souvent la présence passée de l'Ours. Historiquement, il est signalé pour la première fois par les chroniqueurs du XVI^e siècle. Ainsi Pietro CIRNEO (1506) dans son "*Istoria di Corsica*", parle-t-il des "dogues assez grands et courageux... particulièrement redoutables aux Ours et aux Sangliers". De même, un peu plus tard, A. GIUSTINIANI (rééd. 1975), dans sa description de la Corse, cite, p. 29, "des Ours, des Cerfs, des Sangliers", que l'on rencontre "en grande quantité" dans les montagnes. Il les signalera encore une fois (p. 76) dans son énumération des quadrupèdes insulaires. Ce mammifère sera nommément cité plusieurs fois encore dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Il semble alors s'attaquer avec prédilection aux animaux domestiques et les populations réclament l'autorisation du port d'arme pour lutter contre ce prédateur. C'est dans le Fonds du "*Civile Governatore*", aux archives départementales, que l'on trouvera un certain nombre de ces procès-verbaux d'élection de chasseurs. Ainsi "en 1570 Marco da CASAMACCIOLE DI NIOLO est élu procureur de ce village à l'effet d'aller quérir... 3 arquebuses per potersi difendere dag'orsi...".

En 1573, la population de Ghisoni élit un chasseur pour tuer "les Ours qui s'attaquent aux bœufs dans la forêt et viennent rôder presque dans le voisinage des maisons". Son successeur est élu en 1577 "parce qu'il a tué beaucoup d'Ours et autres bêtes sauvages". De même, à Vezzani, en 1572, sur la place publique... "les dits hommes des communes et peuple de Vezzani habitant des lieux ès bois où demeurent et que fréquentent une grande quantité d'Ours qui causent de grands dommages à nos bestiaux" (AUCAPITAINE 1862). Il serait ainsi facile de multiplier les exemples d'élections de chasseurs, et ce jusqu'en 1585. Ils concernent surtout la région du Niolo, les actuels cantons de Venaco, Ghisoni, Vezzani, et même une fois la région de Peri (près d'Ajaccio).

La toponymie rappelle aussi la présence de l'Ours. D'après FORSYTH-MAJOR (1930), de nombreux noms de localités y font références, tels que : la "Grotta dell'orso", près de Guagno, la "Tana dell'orso", dans la vallée du Fango, la "Valle dell'orso" près d'Oletta mais aussi de Ciamanacce, la "Sapara d'orso", près d'Ajaccio, le "Campo dell'orso" dans les montagnes d'Alesani, le "Pian dell'orso", près de Vezzani. Il n'y a pas jusqu'au prénom d'Orso, utilisé seul ou en prénom composé, dont la fréquence passée dans certaines régions peut faire supposer que son attribution était à l'origine dictée par la superstition ou avait un but incantatoire ou talismanique.

Mais l'argument sans appel, qui confirme la présence de cet animal dans l'île dans un passé peu éloigné, a été fourni par FORSYTH-MAJOR (1930) lors de la découverte par cet infatigable chercheur, en 1907, des restes d'un Ours dans une grotte de Filosorma (Tanna dell'orso), près de Monte Estremo. Comme il l'écrit lui-même, il ne s'agit pas de reste fossile "*Basta un colpi d'occhio per convincersi che non sono resti fossili...*".

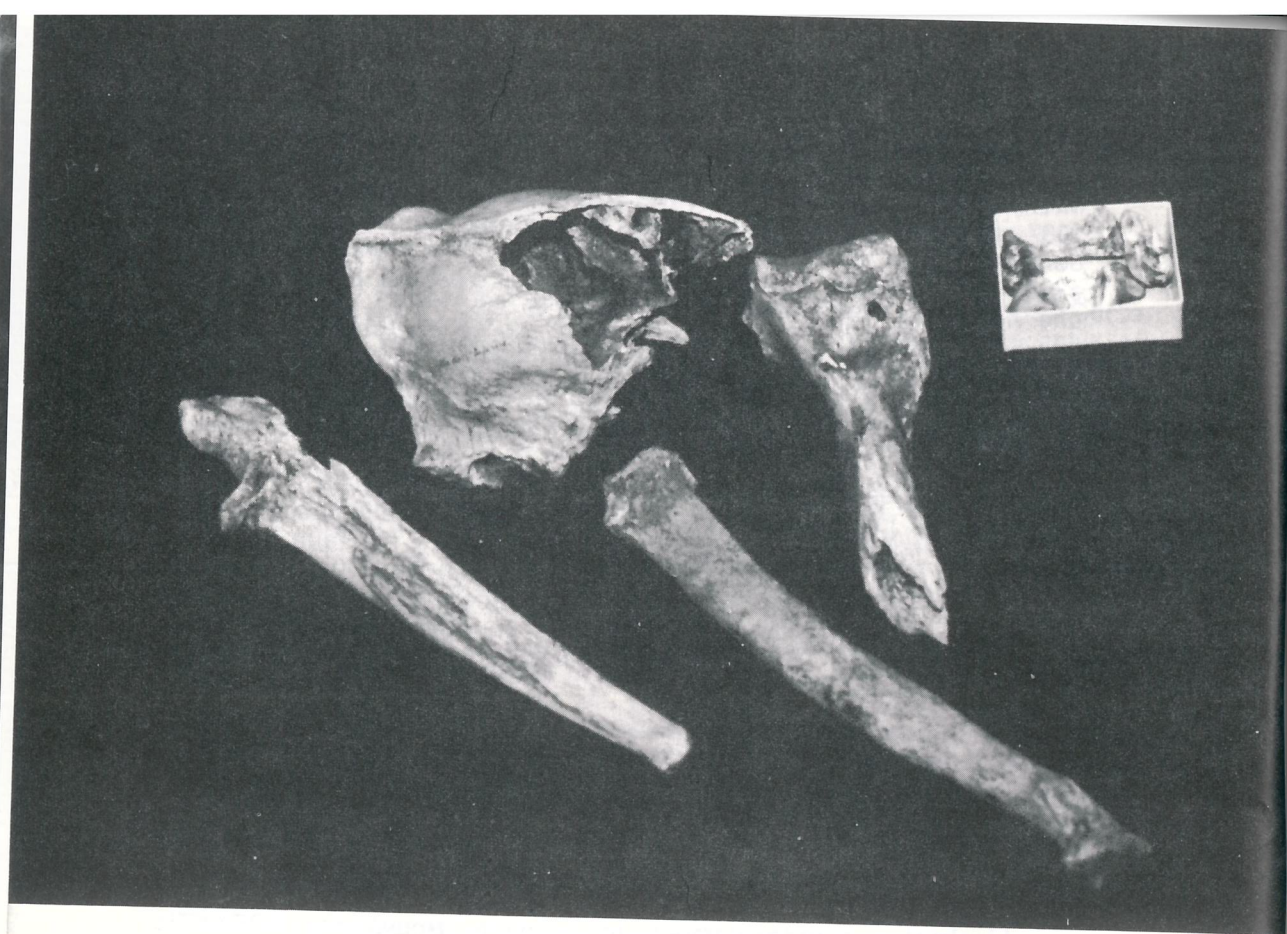
A ce faisceau convergent de preuves en faveur de l'occupation des lieux montagneux et boisés par l'Ours, il a été opposé quelques réserves. Ainsi, comme on a pu l'écrire, ce serait les montagnards qui, à cause de la teinte brune de leurs habits, "leurs barbes longues comme celles de capucins... paraissent de véritables Ours dressés sur leurs pattes de derrière (GOURY DE CHAMP-GRAND 1749). La comparaison justifiant plus tard la méprise. Ce raisonnement nous paraît peu défendable puisque cette description a été faite au milieu du XVIII^e siècle, postérieurement à la disparition de l'Ours. De même, s'il est probable que les nombreuses demandes de port d'arquebuses n'avaient pas toutes pour réel prétexte la chasse à l'Ours, il est difficile d'imaginer ces populations imputant les dommages à un animal imaginaire.

On rappellera à ce propos que les premières armes à feu individuelles avaient été introduites par les Français aux environs de 1550 (ROSSI 1976). Comme elles avaient proliféré, une sévère réglementation du port d'armes fut établie après 1553, et les demandes de dérogation pour la chasse à l'Ours ou autres bêtes sauvages s'échelonnent, à notre connaissance, entre 1570 et 1585.

L'animal : paradoxalement, le squelette trouvé par FORSYTH-MAJOR est mal connu. Nous avons fait faire des recherches au Museum National d'Histoire Naturelle (Paris) et les 25 pièces de squelette fournies par FORSYTH-MAJOR viennent d'être retrouvées. La datation au C-14 est en cours et une description détaillée du squelette paraîtra prochainement.

Rappelons d'abord qu'il ne s'agit pas d'un véritable fossile. Les ossements correspondent aux restes d'un Ours âgé et de petite taille ayant des affinités avec des formes trouvées dans l'île d'Elbe, mais aussi avec celles décrites dans le Pleistocène algérien.

Son origine : elle est encore plus douteuse. A-t-il été importé ou s'agit-il d'une espèce "autochtone ?". Se basant sur le fait que les auteurs de l'antiquité, en particulier POLYBE, ne le signalent pas dans la description de la faune insulaire, on a émis l'hypothèse qu'il était d'introduction plus récente et accidentelle. En faveur de cette conception, FORSYTH-MAJOR (1930) rappelle, sans y prêter foi, l'histoire de ces Ours numides que Domilius AHENOBARBUS envoyait à Rome pour les jeux du Cirque. Le peuplement insulaire serait alors dû au naufrage au voisinage de l'île d'une galère transportant les



Restes osseux de l'Ours, trouvés par Forsyth-Major, déposés au Muséum National d'Histoire naturelle (Paris). (Cliché A. Gauthier).

Ours (!). A ce stade de spéculation, l'animal retrouvé par FORSYTH-MAJOR peut tout aussi bien être un de ces Ours dressés que l'on voyait encore dans les foires au début du XX^e siècle et qui, après sa fuite ou son abandon à une époque indéterminée, serait allé mourir dans une grotte. Il apparaît difficile dans les deux cas d'expliquer la "grande quantité" de ces plantigrades du XVI^e. S'il s'agit au contraire, comme le pensait FORSYTH-MAJOR, d'une espèce ayant peuplé l'île depuis longtemps, on aurait alors un animal à la fois "autochtone" et relique.

Il faut alors répondre à une double interrogation : quelle était la région continentale d'origine et à quelle époque est-il venu ? Il est admis depuis longtemps et par la majorité des zoologistes et des géologues qu'une grande partie du peuplement de la Corse a pu se

faire par un "Pont Toscan" au Quaternaire moyen. Un argument allant dans ce sens est fourni par la présence certaine à l'état fossile de l'Ours brun en Toscane, dans l'île d'Elbe et dans l'île de Pianosa (JOLEAUD 1925) (1).

D'autres auteurs ont émis récemment l'hypothèse d'un peuplement de la Corse par la Sardaigne par l'intermédiaire d'un pont africain entre la Tunisie et la grande île voisine. Ce pont aurait pu être émergé à la fin du Miocène (THALER 1973).

La présence de canines et surtout d'incisives pouvant être rapportées à des Ours (?) a d'ailleurs été signalée en Sardaigne, dans la brèche osseuse de Bonaria, près de Cagliari (STUDIATI 1857), mais F. POPLIN (comm. or.) pense qu'il ne s'agit pas de dents d'Ours. L'espèce présente en Corse et en Sardaigne (?) aurait émigré du continent européen au Quaternaire ou du continent africain un peu plus tôt.

Sa disparition : la date de son extinction, très certainement par destruction humaine, remonterait à la fin du XVI^e siècle ou au cours du XVII^e. En effet, les derniers procès-verbaux d'élection de chasseurs datent du XVI^e siècle, et les descriptions des voyageurs du XVIII^e n'en font jamais mention. Nul doute que si l'Ours avait encore existé, JAUSSIN (1758 et 1759), ou un de ses contemporains, en aurait parlé. Signalons toutefois que MARMOCCHI (1852) note sa présence possible dans l'île il y a 200 ans.

(1) La présence passée de l'ours dans les îles toscanes ne fait que renforcer la présomption de son existence en Corse, selon les principes de la biogéographie insulaire. En effet, il serait étonnant qu'une grande île comme la Corse n'ait pas possédé des éléments faunistiques qui vivaient sur des îles proches de plus petite taille.

LAGOMORPHES : FAMILLE DES OCHOTONIDÉS

"Lapin-rat" (1) Corse

Lagomys corsicanus Cuvier (2)

Historique : c'est le premier fossile de mammifère signalé dans l'île. RAMPASSE, en 1807, avait découvert de nombreux restes osseux dans des brèches quaternaires des environs de Bastia. CUVIER (1823) a étudié les ossements et les rapproche d'un animal actuel des régions relativement froides de l'Europe, *Lagomys alpinus*. Cet animal est ensuite étudié par LOCARD (1872), LORTET (1873), et enfin par DEPERET (1890-1902), qui le compare aux fossiles qu'il a découverts dans les terrains Pliocène du Roussillon. Depuis il a été découvert en abondance dans la plupart des fouilles préhistoriques corses par FERTON d'abord à la fin du XIX^e siècle (1898-1899), et récemment par F. de LANFRANCHI (1969). Il devait, si l'on se base sur le nombre des ossements et sur les traces de cuisson que l'on note sur certains d'entre eux, être un des aliments de base de la nourriture de l'Homme néolithique.

Le Lapin étant encore absent ou très peu abondant à l'orée des temps historiques (3), il est vraisemblable que c'est le "Lapin-Rat" qui est décrit par POLYBE (202 et 120 AC) sous le nom de "Kuniklos". Mais il se maintient plus longtemps encore puisque GINSBURG (1973) le rencontre dans les fouilles au pied de la Canonica, dans un site paléochrétien allant du 1^{er} au IV^e siècle de notre ère. Nous perdons ensuite sa trace en Corse (4), toutefois il est signalé comme vivant en Sardaigne au XVIII^e siècle par CETTI (1777). Il serait à ce moment-là encore assez abondant dans l'île de Tavolara. On retiendra de ce bref historique que l'animal semble avoir disparu de Corse au début de l'ère chrétienne.

Description : d'après LORTET (1873), qui a reconstitué un squelette, il devait être intermédiaire entre le Lièvre et le Cochon d'Inde : ce qui nous rappelle la description du "Lapin-Rat" de CETTI (1777). LORTET le décrit ainsi : "la tête osseuse est très grosse proportionnellement aux dimensions de l'animal... Les membres antérieurs sont relativement courts. Les membres postérieurs, au contraire... doivent être forts et longs". Pour GASC (1969), c'était un animal aux membres postérieurs relativement plus longs en proportions que ceux du Lapin.

(1) Nom vernaculaire donné par Cetti (1777).

(2) Le statut taxonomique de cet animal a été très controversé, ce qui explique les divers noms (dont *Prolagus*) qui lui furent attribués. La règle de priorité appliquée en nomenclature zoologique implique que soit utilisé le nom le plus ancien.

(3) Seul Gagnière et al. (1969) signale une mandibule calcinée d'*Oryctolagus* dans un foyer (1000 ± 100 ans av. J.-C.).

(4) La possibilité pour cet animal de creuser des terriers pourrait également rajeunir la date de sa disparition, puisque des galeries ont pu être creusées dans des dépôts très antérieurs !

Biologie : il peut paraître impossible de décrire le comportement d'un animal disparu ; pourtant la connaissance de son squelette, d'une part, et l'étude du comportement des formes voisines encore vivantes, d'autre part, ont permis à plusieurs auteurs d'émettre quelques hypothèses.

— Compte tenu de son squelette : "*Le Prolagus* se dressait habituellement sur ses pattes postérieures, longues et suffisamment stables pour sauter de rocher en rocher... Il aurait occupé le milieu de certains rongeurs de régions désertiques actuelles, avec lesquels il n'est pas sans présenter des convergences morphologiques..." GASC (1961).

— D'après LORTET (1873), les *Lagomys* actuels vivent dans des terriers, dans les fentes ou les trous des rochers. Ils sont surtout actifs la nuit et amassent d'abondantes provisions, notamment des plantes aromatiques. Ils n'hibernent pas et vivent en troupes nombreuses.

Notons enfin que l'on trouve très souvent, associés aux restes de *Lagomys*, un Rat aujourd'hui disparu (*Rhagamys orthodon*), et un Campagnol également éteint, *Tyrrhenicola henseli* (PASSEMARD 1925), sans qu'il soit possible de dire si ces divers animaux vivaient dans des biotopes communs ou si leur association est due au fait que ces dépôts sont constitués par le démantèlement des pelotes de rejection de rapaces, dont ils constituaient alors la commune nourriture.

Origine et signification de *Lagomys corsicanus* : le premier point important qui frappe les zoologistes (comme FORSYTH-MAJOR 1899) est la longue durée de vie de cette espèce sans changement notable. GASC (1969) précise même : "il constitue un cas tout à fait exceptionnel de stabilité morphologique au cours d'une période où par ailleurs les mammifères se sont énormément diversifiés". Ce même auteur pense que depuis le Tertiaire on retrouve sur le continent, puis dans tous les dépôts quaternaires en Corse, le même animal. Ce serait même pour JOLEAUD (1925) une caractéristique de la faune quaternaire insulaire que cette très tardive persistance de rongeurs, qui ont par ailleurs disparu du continent.

Quant à l'origine du peuplement, il faut la rechercher dans le temps à partir des plus anciens dépôts contenant des restes de *Lagomys* (pour l'instant, ceux de la grotte de Macinaggio, d'âge Wurm II- Wurm III), et dans l'espace à nouveau par l'intermédiaire d'une bande de terre qui aurait réuni l'Italie à la Corse par la côte de Toscane. On ne peut, par contre, avancer que des hypothèses pour expliquer la disparition de cette espèce :

— LOCARD (1872) et d'autres auteurs, dont LORTET (1873), en se référant au type d'habitat fréquenté par les *Lagomys* actuels, considéraient que *L. corsicanus* était un animal de climat froid, dont la présence était liée au développement des glaciers dans l'île. La disparition de ces conditions climatiques rigoureuses aurait entraîné son extinction.

— Selon GASC (1961), la morphologie de l'espèce présente des analogies avec des formes adaptées aux déserts ou aux steppes ; on ne peut s'empêcher de faire des rapprochements avec la présence de steppes à armoises (*Artemisia*) signalées en Corse par REILLE (1977). Dans ce cas, l'espèce aurait pu disparaître à la suite d'une modification de la structure de la végétation.

— Enfin, la disparition de l'animal pourrait être imputable à l'Homme, soit par destruction directe (chasse par exemple), soit par destruction indirecte, à la suite de l'introduction de certains mammifères qui seraient entrés en concurrence avec lui ou l'auraient éliminé par prédation. Si la mention de CETTI est exacte, ce n'est sans doute pas un hasard si la dernière localité où il fut signalé, l'îlot de Tavolara, était inhabitée et d'accès difficile.

En conclusion, il apparaît indispensable de réexaminer la morphologie de *L. corsicanus*, de mieux connaître la végétation et le climat passés de la Corse, ainsi que les dates d'introduction par l'Homme de certains mammifères pour comprendre les raisons de sa disparition.

II. - LES OISEAUX DISPARUS

Actuellement, on connaît deux espèces d'oiseaux disparues avec certitude : l'Erismature à tête blanche et le Pygargue à queue blanche.

Nous verrons que, pour d'autres espèces, il subsiste un doute, soit qu'elles pourraient encore exister, soit qu'il n'est pas certain qu'elles aient réellement habité la Corse. Nous n'évoquerons pas le cas de certaines espèces dont la nidification est occasionnelle, phénomène d'ailleurs très intéressant à étudier pour comprendre les problèmes de colonisation et d'adaptation insulaires.

Il est vraisemblable que le nombre des espèces disparues depuis quelques siècles soit plus important que nous le pensons, mais il existe actuellement trop peu de restes fossiles d'oiseaux pour le prouver.

Par contre, comme l'île a été relativement bien prospectée entre 1883 et 1909, il nous semble peu probable que d'autres espèces aient disparu au début du XX^e siècle.

ANSERIFORMES : FAMILLE DES ANATIDES

Erismature à tête blanche

Oxyura leucocephala (Scopoli)

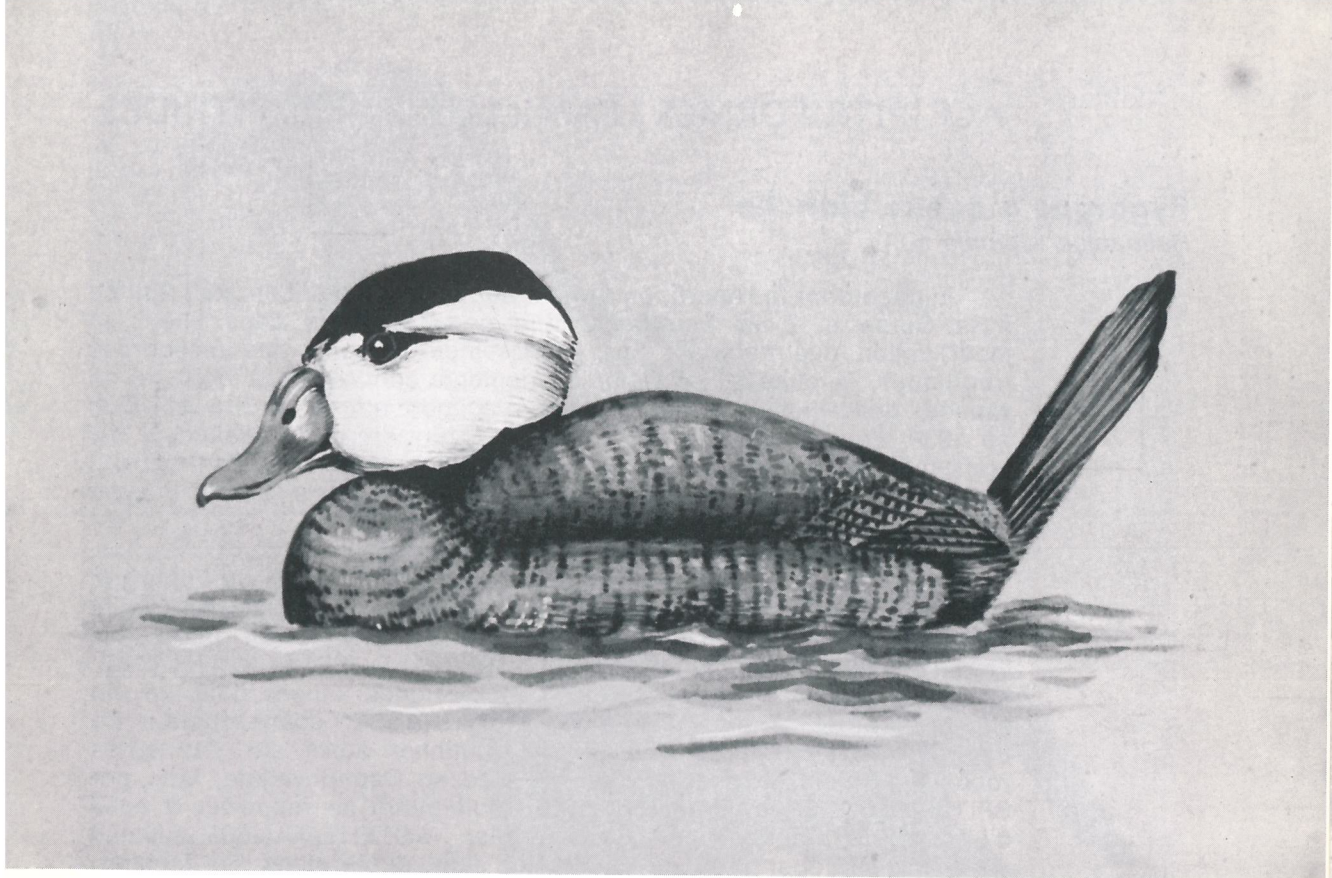
La Corse était une des rares localités de la Méditerranée où se reproduisait cette espèce, dont l'aire de répartition mondiale est très limitée et la population estimée à 15.000 individus seulement, habitant pour la très grande majorité le Kazakhstan en U.R.S.S. (CRAMP et SIMMONS 1977). D'après la littérature, il semble que l'espèce ait habité l'étang de Biguglia seulement (1).

Plusieurs auteurs contrôlèrent son existence entre la fin du XIX^e siècle (WHARTON 1876, WHITEHEAD 1885) et les années 50. Au cours de l'été 1958, TERRASSE et TERRASSE (1958) observèrent plusieurs femelles et quelques jeunes. En 1963, de BOURNONVILLE observa un mâle sans préciser la localité (peut-être à Biguglia ?). En juillet 1964, THIOLAY (1967) nota 4-5 individus dans la partie sud de l'étang ; mais en avril 1966, il ne nota qu'un seul couple après de minutieuses recherches à pied et en bateau.

Il est toujours difficile d'annoncer la disparition d'une espèce dans une localité, mais il semble bien que personne ne l'ait observée depuis cette date (2), alors que de nombreux observateurs ont visité Biguglia ces dernières années.

(1) Une mention de M^{me} Conrad (*in litt.* au Délégué Régional à l'Environnement) indique que l'espèce a été observée plusieurs années de suite à l'étang del Sale. Il est vrai que le milieu conviendrait bien à l'espèce, mais cette mention repose sur des informations de seconde main, non publiées.

(2) La mention de Viale (1977) indiquant que l'espèce a été notée en nombre restreint à Biguglia en 1975 repose sur une confusion.



Erismature à tête blanche (*D. Dubois*).

Selon REY-JOUVIN (1927), la population était d'importance très limitée. MOUILLARD (1934) ne l'observa jamais sur l'étang, mais trouva à plusieurs reprises des individus en vente au marché de Bastia. La présence de nombreux fuligules en hiver à Biguglia semble montrer que les conditions écologiques sont toujours favorables, mais l'utilisation de bateaux à moteur pour chasser les oiseaux d'eau et le braconnage, sévissant en période estivale, ont particulièrement touché les populations sédentaires (Canard Colvert, Nette rousse). Il ne fait pas de doute que ce petit canard, peu enclin à voler, a disparu de Corse à cause de la chasse.

L'espèce habite encore la Sardaigne, mais en nombre limité (SCHENK 1976 et comm. pers.). L'évolution de la distribution géographique des populations d'oiseaux amène bien des surprises, mais il serait étonnant de voir l'espèce recoloniser la Corse dans un proche avenir, d'autant plus que ses effectifs dans les sites de reproduction les plus proches sont très faibles.

ACCIPITRIFORMES : FAMILLE DES ACCIPITRIDÉS

Pygargue à queue blanche

Haliaeetus albicilla (L.)

Espèce dont la répartition en Méditerranée occidentale était limitée à la Corse et à la Sardaigne. Elle ne niche plus dans l'île : la modification des habitats, l'appauvrissement général des ressources trophiques, la chasse, les empoisonnements sont venus à bout de ce rapace, dont il n'existe qu'un seul spécimen naturalisé tué en 1938 ou 1939, déposé chez un particulier de Saint-Pierre-de-Venaco. Il est vraisemblable que les oiseaux aient été sédentaires. JOURDAIN (1912) indiquait que des migrateurs visitaient la Corse, mais il peut y avoir eu confusion avec la population nicheuse.

On possède peu de renseignements sur la nidification du Pygargue en Corse. Il semble qu'il ait habité de préférence les lagunes de la plaine orientale, les étangs de Biguglia et de Palo en particulier (JOURDAIN 1912, REY-JOUVIN 1928, MOUILLARD 1934 et SMITH 1938). Il existait une aire visible il y a encore quelques années dans un pin sur le lido de l'étang de Palo (M. TERRASSE, comm. pers.). Le Pygargue a sans doute pu, autrefois, nicher aussi sur des côtes rocheuses, mais la mention d'un nid vide au Cap Revellata, faite par SPITZENBERGER et STEINER (1959), doit plutôt se rapporter à celui d'un Balbuzard pêcheur. Au siècle dernier, WHITEHEAD (1885) estimait qu'il devait nicher près de Bonifacio, sans doute dans les falaises. Le 21 février 1910, PARROT (1910) nota un couple dans les marais de Campo dell'Oro.

Ces oiseaux pouvaient effectuer des déplacements en montagne, jusque dans le centre de l'île : c'est ainsi que le spécimen naturalisé de Saint-Pierre-de-Venaco avait été empoisonné au Monte Cardo, dans le massif du Rotondo. BOKER (1914) signale aussi une observation de seconde main réalisée par un berger au col de Foggiale.

De 1912 à 1959, diverses observations le situent en plaine orientale, toujours dans les zones de Biguglia et de Palo. En 1956, MAYAUD écrivait : "il n'apparaît pas que l'espèce se reproduise de nos jours en Corse". Il n'avait pas tort puisque TERRASSE et TERRASSE (1958) la recherchèrent en vain. Par la suite, en 1959, elle ne fut signalée qu'une fois de façon certaine : un exemplaire "âgé", posé sur le sol d'un petit étang de la plaine orientale (ERN 1959). Il n'est pas impossible que des individus isolés se soient maintenus un peu plus tard qu'on ne l'admet généralement, ainsi que le suggère 2 mentions. H.P. CRAWLEY (MS) pensait avoir observé un individu en plumage adulte au col de Verde en juin 1966, et H. HAFNER (*in litt.* à R. LEVEQUE) écrivait : "un pêcheur de Biguglia m'assure qu'un sujet aurait été vu tout le mois de février (1968). D'après sa description,



Pygargue à queue blanche (*D. Dubois*).

qui est en effet parfaitement celle d'un Pygargue, il s'agissait d'un sub-adulte (couleur des rectrices crème)".

Les effectifs nicheurs en Europe Occidentale ne cessent de décroître, aussi ne faut-il guère espérer voir le Pygargue recoloniser la Corse.

CHARADRIIFORMES : LARIDÉS

Sterne caspienne

Sterna caspia Pallas

Plusieurs auteurs récents et modernes (YEATMAN 1976, MAYAUD 1936 [1] et JOUDAIN 1912) ont indiqué que l'espèce avait niché en Corse. En fait, il semble que tous se basaient sur les mentions de Giglioli (1886), qui donne des informations pour la Sardaigne et non pour la Corse. Ainsi le naturaliste italien signale, d'une part, la découverte d'une femelle avec 3 poussins en 1837 à l'île Maddalena (Bouches-de-Bonifacio, Sardaigne) et, d'autre part, la possibilité pour l'espèce de nicher aux îles Mal-di-Ventre et Serpentara. Plus tard, et vraisemblablement d'après les mêmes sources d'informations, Arrigoni degli ODDI (1929) indiquait que l'espèce nichait en Sardaigne à Capo Caccia, Bouches-de-Bonifacio (Maddalena), îles Mal-di-Ventre et Catalano. La confusion réside très probablement dans l'indication "Bouches-de-Bonifacio", qui a fait penser que les oiseaux avaient niché en Corse. S'il est possible que l'espèce se soit reproduite autrefois du côté corse des Bouches-de-Bonifacio (îles Lavezzi), il faut reconnaître qu'il ne s'agit que d'une supposition.

- (1) Mayaud (1936) indique : « Signalée autrefois (1837) en Corse, détroit de Bonifacio. » L'année indiquée par cet auteur correspond à l'année de la découverte de la nidification à l'île Maddalena (Sardaigne).

Lavezzi : "La Sterne caspienne a-t-elle niché autrefois aux Iles Lavezzi ?"
(Cliché P.N.R.C.).



GALLIFORMES : FAMILLE DES PHASIONIDÉS

Francolin noir

Francolinus francolinus (L.)

Introduite au Moyen Age dans plusieurs régions d'Europe méridionale, cette espèce disparut de Sicile et d'Italie au XIX^e siècle. On ignore si elle fit réellement partie de l'avifaune de la Corse.

VIEILLOT (1825), seul auteur (1) à signaler sa présence dans l'île, écrit : "l'île de Corse est la seule partie de la France où l'on rencontre cette espèce et où elle est connue sous le nom de Faisan des marais". LAVAUDEN (1936), dans son travail sur les francolins, se base sur cette affirmation pour indiquer que le Francolin noir habitait la Corse. Seulement, MAYAUD (1939 et 1941), en discutant de façon critique et détaillée les éléments qui laissaient supposer sa présence en Corse, a montré que VIEILLOT n'apportait aucun élément sérieux pour faire prendre en considération son affirmation.

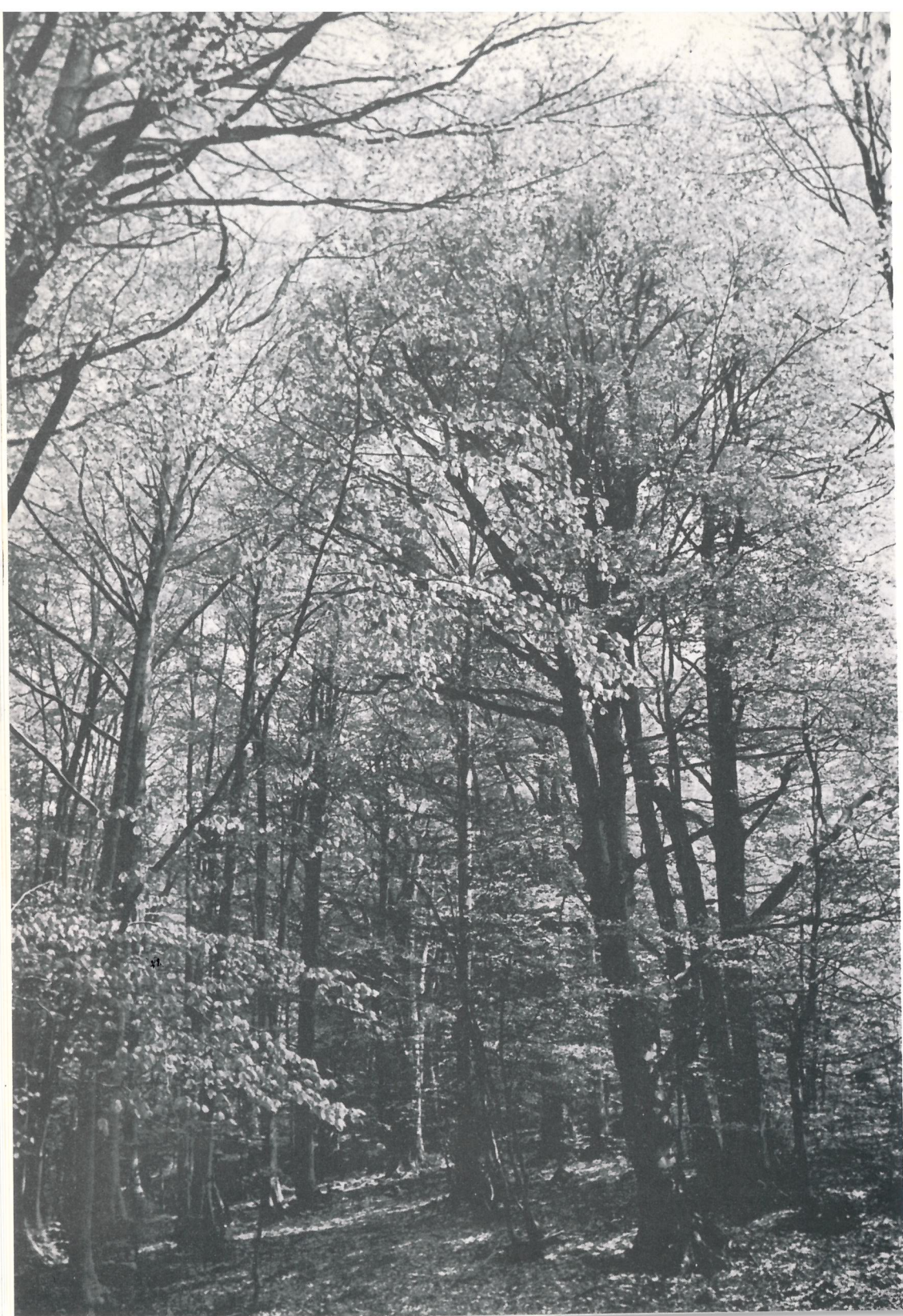
(1) Degland et Gerbe (1867) semblent reprendre la mention de Vieillot : « Il paraît qu'autrefois l'espèce habitait la Corse où on la connaissait sous le nom de *Faisan des marais* et qu'elle était commune dans quelques contrées de la péninsule italienne... »

Perdrix gabra

Alectoris barbara (Bonnaterre)

Actuellement, on trouve la Perdrix gabra en Sardaigne et la Perdrix rouge *A. rufa* en Corse. SPANO (1975), en discutant les répartitions respectives de ces deux espèces, émet l'hypothèse qu'elles auraient pu coexister dans le bloc corso-sarde, mais qu'après la séparation des deux îles la Perdrix rouge serait restée au nord (localité d'origine) et la Perdrix gabra au sud.

Deux auteurs seulement ont indiqué la présence de la Perdrix gabra en Corse. VIEILLOT (1825) signalait qu'elle habitait la Corse, mais il ne mentionne pas l'origine de ses sources d'information. Plus tard, MARTORELLI (1906), MAYAUD (1935), puis Mocchi DEMARTIS et MASSELO-NOVELLI (1977) considèrent que les représentants de cette population étaient plutôt des sujets provenant d'une introduction que les représentants d'une population relictuelle. Les mentions de MARTORELLI et de VIEILLOT doivent être considérées avec beaucoup de réserves et sont insuffisantes, aussi bien pour considérer que l'espèce habitait encore la Corse au XIX^e siècle, que pour admettre qu'elle avait été introduite à cette époque.



PICIFORMES : FAMILLE DES PICIDÉS

Pic à dos blanc

Dendrocopos leucotos (Bechstein)

Espèce dont la taille et la coloration sont voisines de celles du Pic épeiche *Dendrocopos major*. Elle est localisée dans les Pyrénées, mais bien répandue en Europe orientale, de la Scandinavie aux Balkans, et en Asie, de la Russie au nord de la Chine et à Formose.

Les spécimens collectés en Corse appartiennent à la forme *lifordi* (1).

Il existe quatre spécimens collectés en Corse. Deux sont déposés au Muséum de Berne (étiquetés "Corse"), et deux autres au Muséum de Bruxelles (♂, 8 IX 1842, coll. Isui JONSTON et ♀, 6 VI 1843, coll. WELBY, Voous 1947).

Très peu d'auteurs anciens, en particulier ni PARROTT (1910) ni JOURDAIN (1911-12), ont signalé la présence du Pic à dos blanc en Corse. Seuls DEGLAND et GERBE (1867) le mentionnent, puis Arrigoni Degli ODDI (1904) cite à son sujet quelques indications de SALVADORI.

Plus d'un siècle après les collectes de JONSTON et WELBY, CHAPPUIS (1976) a signalé la présence possible de l'espèce en Corse. Il a enregistré, en forêt d'Aitone, un Pic dont les tracés sur un sonogramme "présentent les caractères propres au Pic leuconote". Mais il n'a pu observer correctement l'oiseau, et l'on doit rappeler que le registre sonore de bon nombre d'espèces insulaires est souvent déconcertant. Ainsi, il n'est pas exclu que le Pic enregistré par Claude CHAPPUIS soit un Pic épeiche *Dendrocopos major*, espèce très répandue en Corse.

Au printemps 1977, MOLTONI et BRICHETTI pensent avoir observé un Pic à dos blanc le 26 mai près d'Evisa, puis un autre le lendemain dans la forêt de Valdoniello. Nous restons très réservés sur ces deux observations, car il semble étonnant d'observer deux spécimens, à deux jours d'intervalle et dans deux forêts, d'une espèce qui n'a pas été signalée pendant plus d'un siècle, alors que de nombreux observateurs ont parcouru maintes fois ces régions. En 1978 et 1979, divers essais de "répasse" au magnétophone, tentés par nos soins, se sont révélés négatifs.

Le fait que John WHITEHEAD, collecteur très sérieux qui visita les forêts d'altitude en 1882, 1883 et 1884, ne le trouva pas, suggère qu'il était rare ou qu'il avait déjà disparu à la fin du XIX^e siècle. Il

(1) Matvejev et Basic (1973) considèrent que cette forme est une espèce distincte, mais ils ne donnent aucun argument plaidant en faveur de cet arrangement.

◀ **Hêtraie :** "La hêtraie est l'habitat caractéristique du Pic à dos blanc dans le reste de l'Europe". (Cliché P.N.R.C.).

est possible aussi que les spécimens collectés soient les représentants d'une invasion ou d'une tentative avortée de colonisation. Trois autres espèces de Pics (Pic noir *Dryocopos martius*, Pic vert *Picus viridis*, et Pic épeichette *Dendrocopos minor*) ont pu être notés de façon plus ou moins occasionnelle en Corse.

D'un point de vue strictement écologique, on remarquera que tous les habitats boisés entre 0 et 1.800 m sont occupés par le Pic épeiche, y compris les hêtraies (1).

Pour conclure, nous pensons qu'il est inopportun de remettre en cause la présence passée, même temporaire, du Pic à dos blanc en Corse. L'absence de données depuis un demi-siècle, alors que la Corse a été visitée par des centaines d'observateurs, nous incite à penser qu'il ne fait plus partie de l'avifaune nicheuse. Toutefois, nous ne pouvons qu'encourager les ornithologues à le rechercher, compte tenu des découvertes spectaculaires qui ont eu lieu dans des îles ces dernières années.

(1) De Séllys-Langchamp, à qui appartenaient les spécimens déposés actuellement au Musée de Bruxelles, indique que le Pic à dos blanc habitait en Corse les forêts de Pins laricio (*in* Degland et Gerbe, 1867). Cette précision est étonnante, alors que, dans le reste de l'Europe, l'espèce habite des forêts de feuillus.

REMERCIEMENTS

Il nous est agréable de remercier MM. J. BESSON, J. BOULVA, R. JEANTET et R. LEVEQUE, qui nous ont communiqué des documents et des informations, MM. H. SCHENK et J. TROTIGNON, qui nous ont autorisé à reproduire les clichés de Cert corse (H.S.) et de Phoque moine (J.T.), M. LAMOTTE (archives départementales), qui a attiré notre attention sur l'intérêt du questionnaire du Préfet du Golo (an X) et nous a également fourni des indications précieuses sur les procès-verbaux d'élection de chasseurs, ainsi que M. MOREAU, qui nous a permis de puiser dans son fond de documents sur la Corse.

REFERENCES

- Anon 1979. — *Newsletter to the league for the conservation of the Monk Seal*, 4. U.I.C.N.S.S.C., 19 pp.
- Arrigoni Degli Oddi (E.), 1904. — *Manuale di Ornitologia Italiana*. Milan.
- Arrigoni Degli Oddi (E.), 1929. — *Ornitologia Italiana*. Milan.
- Aucapitaine (H.), 1862. — Notes sur l'existence de l'Ours en Corse au XVI^e. *Rev. et Mag. de Zoologie*, 261-265.
- Böker (H.), 1914. — Ornithologische Tagebuchblätter aus Korsika. *Orn. Monatschr.*, 182-198.
- Boulva (J.), 1975. — Survey of the Mediterranean Monk Seal *Monachus monachus* in the Western Mediterranean and Eastern Atlantic. 26 pp. ronéo. *Institut des pêches maritimes*, Sète.
- Brun (B.), Brun (L.), Conrad (M.) et Gamisans (J.), 1975. — *La Nature en France... Corse*, Horizons de France.
- Cetti (G.), 1977. — *I Quadrupedi di Sardegna*. 219 pp.
- Chappuis (C.), 1976. — Origine et évolution des vocalisations de certains oiseaux de Corse et des Baléares. *Alauda* 44, 4/5-495.
- Cirneo (P.) — ant. à 1506. — *Istoria di Corsica*. Ed. Gregori.
- Civile Governatore. *Archives départementales*. Cartons 56, 64, 74, 79, 91, 106 et 110.
- Cramp (S.) et Simmons (K.E.L.) eds. 1977. — *The Birds of the Western Palearctic*, vol. I.
- Crawley (P.), M.S. Corsica (juin 1961, 63, 64 et 66), 2 p. dact.
- Cuvier (G.), 1823. — *In Recherches sur les ossements fossiles*, 2^e édit. (4) des brèches osseuses de Corse, 203-207, pl. 14-15.
- Degland (C.D.) et Gerbe (Z.), 1827. — *Ornithologie européenne*, vol. II, Baillière, Paris.
- Dehaut (E.G.), 1920. — Contributions à l'étude de la Vie vertébrée insulaire. 95 pp. Ed. Lechevalier, Paris.
- Deperet (Ch.), 1897. — Etudes de quelques gisements nouveaux de Vertébrés pléistocènes de l'île de Corse. *Ann. Soc. Linn. Lyon*. N.S. XLIV, 111-128.
- Deperet (Ch.), 1902. — Sur l'origine et la dispersion géographique de *Lagomys Corsicanus*. *C.R. Acad. Sc.*, t. 135, 884-886.
- Ern (H.), 1959. — Le Pyrgue *Haliaeetus albicilla* habite encore la Corse, *Alauda*, 27, 321.
- Ferton (Ch), 1898. — Sur l'histoire de Bonifacio à l'époque néolithique. *Act. Sc. Linn. Bordeaux*, t. III.
- Ferton (Ch.), 1899. — Sur l'histoire de Bonifacio à l'époque néolithique. *Item*, t. V.
- Forsyth-Major, 1880. — Breccie osifere et stazione neolitica in Corsica. *Rend. R. Inst. Lomb. Scienze e Lettere*, XIII, 432-435.
- Forsyth-Major (C.J.), 1899. — On fossil and recent Lagomorpha. *Trans. Linn. Soc. London, Zool.*, sér. 2, vol. VII.
- Forsyth-Major (C.J.), 1907. — [Note sur l'Ours, sans titre] *Proc. Zool. Soc. London*, t. I, p. 143.
- Forsyth-Major (C.J.), 1930. — Resti di un Orso trovato in una grotta vicino a Monte Estremo (Filosorma) Corsica 1907. *Archivio storica di Corsica*, 367-370 (note manuscrite publiée après sa mort).
- Furon (R.), 1961. — Documents paléographiques pour servir à l'histoire du peuplement des îles méditerranéennes. *Coll. Intern. C.N.R.S.*, n° 94, p. 18-27.
- Gagnière S., Lanfranchi D. (de), Miskovsky J.C., Prost M., Renault-Miskovsky J. et Weiss M.G. (1969). — L'abri d'Araguina-Sennola à Bonifacio (Corse), *Bull. Soc. Préhist. fr.*, 66.
- Galetti, Abbé, 1863. — *Histoire de la Corse*. De Pillet.
- Gasc (J.-J.), 1961. — *Etude d'une faune quaternaire de la Corse. Grotte de Macinaggio*, 76 pp. D.E.S., Paris.
- Gasc (J.-P.), 1969. — Etude paléontologique des petites espèces trouvées dans la grotte de Maccinaggio. *VIII^e congrès Union Int. Et Quaternaire, Paris. Livret-guide de l'excursion*, 017, Corse, 73-80.
- Giglioli (E.H.), 1886. — *Avifauna Italica*. Florence.
- Ginsburg (L.), 1973. — Les fouilles de Mariana (Corse) - 5 - La faune. *Corsica*, 32-12 p., 3 pl.
- Giustiniani (A.), rééd. 1975. — *Description de la Corse*. Trad. A. Letteron. Ed. Laffitte.
- Goury de Champ-Grand, 1749. — *Histoire de l'île de Corse*. Nancy.
- Jaussin, 1758. — *Mémoires historiques, militaires et politiques*, 2 vol., Lausanne.
- Jenkins (D.), 1967. — *Reed Dear in Sardinia*. Report to the Italian World Wildlife Fund.
- Jenkins (D.), 1968. — *Il Cervo Sarda*. Associazione Italiana per il World Wildlife Fund.
- Joleaud (L.), 1925. — Les Mammifères, in *Le Peuplement de la Corse*. *Bull. Soc. Sc. Hist. Nat. Corse* (473-476).
- Jourdain (F.C.), 1912. — Notes on the ornithology of Corsica. *Ibis*, 63-82.
- Lanfranchi, de (F.), Weiss (M.C.), 1973. — *La civilisation des Corses, les origines*. Ajaccio, Ed. Cynos et Méditerranée.
- Lavauden (L.), 1929. — Sur le chat sauvage de la Corse. *C.R. Acad. Sc. Paris*, t. 189, p. 1023-1024.
- Lavauden (L.), 1929. — Sur le chat sauvage de la Corse. *C.R. Acad. Sc. Paris*, t. 189, p. 1023-1024.
- Locard (A.), 1972. — Note sur les brèches osseuses des environs de Bastia (Corse). *Arch. Mus. Hist. Nat. Lyon*, 1, 37-51.

- Lortet, 1873. — Etude sur le *Lagomys corsicanus* de Bastia. *Arch. Museum Lyon*, I, 53-57, pl. VIII.
- Marmocchi (F.C.), 1852. — *Géographie de la Corse*.
- Martorelli (G.), 1906. — *Gli Ucelli d'Italia*. Ed. Cogliati, Milan.
- Mayaud (N.), 1935. — Sur la présence en France au XIX^e siècle de la Perdrix de Barbarie *Alectoris barbara barbara*, *Alauda*, VII, 99-114.
- Mayaud (N.), 1936. — *Inventaire des oiseaux de France*. Soc. et Orn. Paris.
- Mayaud (N.), 1939. — Le Francolin a-t-il existé en Corse ? *Alauda XI*, 65-67.
- Mayaud (N.), 1941. — Commentaires sur l'Ornithologie française (suite). *Ois. Rev. fr. Orn. XI* (N.S.), LVIII-LXXXVI.
- Mayaud (N.), 1956. — Notes d'ornithologie française. I. *Alauda*, 24, 53-61.
- Mocci Demartis (A.) et Massoli-Novelli (R.), 1978. — Distribuzione caratteristiche e possibilità di ripopolamento della pernice sarda : *Alectoris barbara* (Bonnaterre). *Boll. Soc. Sarda. Sc. Nat.* XVII, 71-105.
- Mouillard (B.), 1934. — Notes sur les oiseaux observés en 1932 et 1933 à l'étang de Biguglia (Corse). *Alauda VI*, 196-211.
- Moltoni (E.) et Brichetti (P.), 1977. — Osservazioni ornitologiche in Corsica delle fine del Maggio 1977. *Riv. it. Orn.*, 149-205.
- Ottmann (F.), 1954. — Le Quaternaire marin du Cap Corse *Bull. Soc. Géol. Fr.* (6), IV, p. 565.
- Ottmann (F.), 1969. — VIII^e congrès INQUA : excursion C17 Paris, 1969, 53-55, fig. 13.
- Parrott (C.), 1910. — Beiträge zur ornithologie der Insel Korsika. *Orn. Jahrb.* 21, 121-66.
- Passemard (E.), 1925. — Une brèche osseuse à petits mammifères des environs de Corte. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 4, XXV, p. 347-350.
- Piveteau (J.), 1961. — Quelques mammifères singuliers de Corse et des îles Baléares et leur signification paléogéographique. *Coll. Intern. C.N.R.S.*, 94, 49-54.
- Polybe (3^e siècle avant J.-C.). — Histoires, livre 12, 3, p. 7-10 (intéressant passage sur la faune de la Corse à l'époque). "Les belles lettres", éd., Paris, 1961, 3.
- Rampasse (J.), 1807. — *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle*, t. X, p. 163 et suiv.
- Reille (M.), 1977. — Quelques aspects de l'activité humaine en Corse durant le subatlantique et ses conséquences sur la végétation. Approche écologique de l'Homme fossile. *Suppl. Bull. AFEQ* n° 47, 329-342.
- Rey-Jouvin, 1927. — Présence d'*Oxyura leucocephala* en Corse. *Rev. fr. Orn. XI*, 28-29.
- Rey-Jouvin, 1928. — A propos d'*Haliaeetus albicilla* (L.) en Corse. *Idem XIII*, 16.
- Rossi (A.), 1906. — Osservazioni storiche sopra la Corsica. Livre I. *Bull. Soc. Hist. et Nat. Corse* (303-307).
- Rossi (H.), 1976. — *Les armes du pays de Corse*.
- Saint-Girons (M.-C.), 1973. — *Les Mammifères de France et du Bénélux*, 481 pp., Doin, Paris.
- Schenk (H.), 1976. — *Analisi della situazione faunistica in Sardegna. Uccelli et Mammiferi in S.O.S. Fauna Animali in pericoloso in Italia*, 465-556.
- Sigogneau (D.), 1969. — Sur quelques Cervidés pléistocènes de Corse. *VIII^e Cong. INQUA*. Paris, 80-82.
- Sergeant (D.), Ronald (K.), Boulva (J.) et Berkes (F.), 1978. — The Recent status of *Monachus monachus*, the Mediterranean Monk Seal. *Biological conservation*, 14, 259-287.
- Smith (K.D.), 1938. — Notes on Corsican Birds. *Ibis*, 345-346.
- Spáno (S.), 1975. Considerazioni biogeografiche sul genere *Alectoris*. *Ann. Mus. civ.*
- Spizenberger (E.) et Steiner (H.), 1959. — Zur Avifauna Korsikas. *Egretta*, 2, 1-13.
- Studiati (C.), 1857. — *Descrizione dei fossili della breccia ossifera di Monicale di Bonaria, presso Cagliari*. In *La Marmora, Viaggio in Sardegna*, 2^e vol., 3^e partie.
- Terrasse (J.-F.) et Terrasse (M.), 1958. — Voyage ornithologique en Corse. *Oiseaux de France*, 8, 8-37.
- Thaler (L.), 1973. — Nanisme et gigantisme insulaires. *La Recherche*, 4, 741-750.
- Thioffay (J.-M.), 1967. — Notes sur l'avifaune corse. *Ois. Rev. fr. Orn.*, 37, 104-113.
- Troitsky (A.). — Contribution à l'étude des Pinnipèdes à propos de deux phoques de la Méditerranée ramenés de croisière par S.A.S. le Prince Rainier III de Monaco. *Bull. Inst. Océanogr. Monaco*, 1032, 45 pp.
- Tobien (H.), 1935. — Ueber die pleistozanen und postpleistozanen prolagusformen Korsikas und sardiniens. *Berichten des naturforschenden Ges. zu. Freiburg-i.-Br.*, XXXIV, 253-344, 6 fig.
- Vaufrey (R.), 1929. — Les éléphants nains des îles méditerranéennes et la question des isthmes pléistocènes. *Arch. Inst. Paleont. Humaine*. Mém. 6, 220 pp., 45 fig., 9 pl. Paris, Masson.
- Viale (D.), 1977. — *Les zones humides de la Corse*. Rapport au P.N.U.E., *Tunis*, 12-14 janvier 1977, 15 p. dact.
- Vieillot, 1825. — *Faune française*. Paris.
- Voous (K.H.), 1947. — On the history of the distribution of the Genus *Dendrocopos*. *Limosa*, 20, 1-142.
- Wharton (C.B.), 1876. — Notes on the ornithology of Corsica. *Ibis*, 17-29.
- Whitehead (J.), 1885. — Ornithological notes from Corsica. *Ibis*, 24-48.
- Yeatman (L.), 1976. — *Atlas des oiseaux de France*. Soc. Orn. France, Paris.

Directeur de la publication :
MICHEL LEENHARDT
Préfecture de la Corse
20 - AJACCIO



Impression OFFICE CORSE DE PUBLICITE. Ajaccio